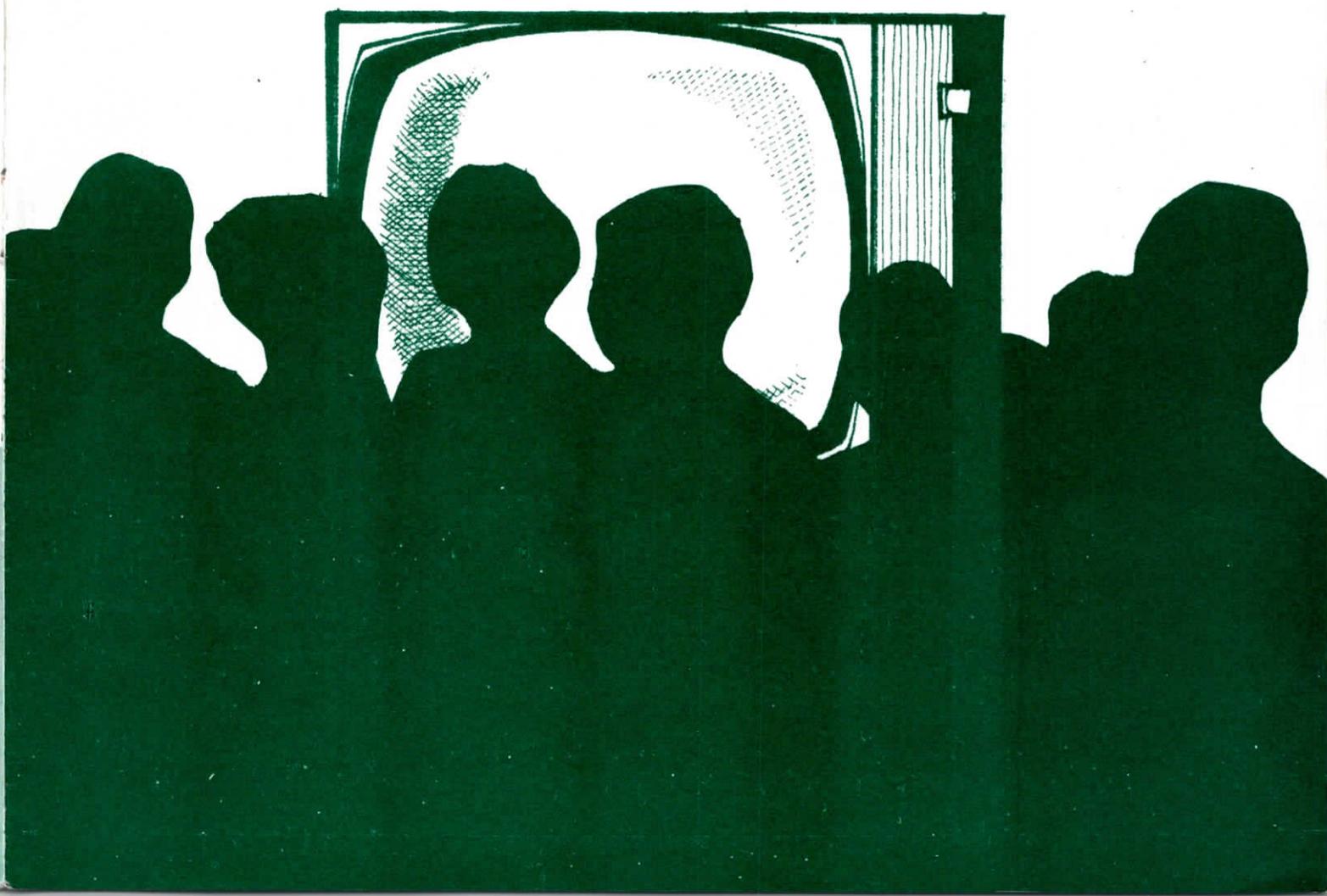


L'ÉDUCATION

hebdo

*jeunes,
téléspectateurs,
et actifs*

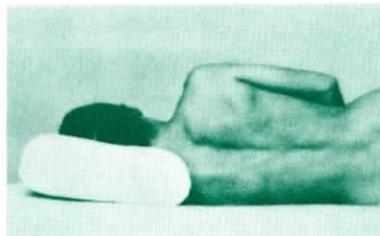


Douleurs de la nuque!

UN REMEDE EFFICACE ET ÉPROUVÉ.

L'oreiller anatomique fonctionnel Condor.

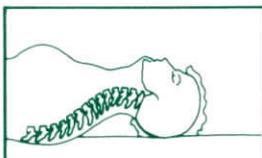
Seul l'oreiller Condor peut prétendre à la mention "anatomique"



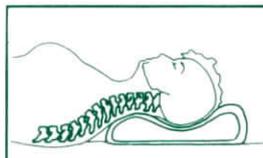
Brevet
Docteur BROSIO
Spécialiste
des vertèbres

AUSSI EFFICACE SUR LE DOS, QUE SUR LE CÔTÉ

Étudié et conçu par un médecin et un ingénieur, il permet un sommeil "relaxé" en évitant les "mauvaises positions" nocturnes responsables de tant de douleurs matinales. La tête et le cou sont maintenus quelle que soit la position : sur le dos ou sur le côté ! Enfin, un oreiller rationnel réalisé pour le rôle important qu'il joue dans la vie : un tiers du temps passé au lit ! Les muscles du cou peuvent se relâcher complètement durant le sommeil, car les vertèbres conservent leur position physiologique. Le réveil est agréable, la décontraction totale, quelle belle journée en perspective !



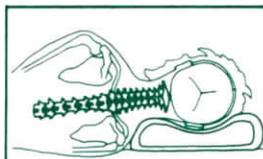
Sujet couché sur le dos à plat sans oreiller colonne cervicale en hyperextension : **mauvaise position**



Sujet couché sur le dos avec l'oreiller anatomique colonne cervicale en **bonne position**.



Sujet couché sur le dos avec un oreiller et un traversin colonne cervicale hyperfléchiée : **mauvaise position**



Sujet couché sur le côté avec l'oreiller anatomique la colonne vertébrale est droite : **bonne position**.

Le point de vue du médecin spécialiste. De nombreux confrères sont frappés par la masse des patients qui leur demandent comment dormir, en particulier avec ou sans oreiller. On sait que la meilleure position est celle où le tonus musculaire est le plus bas, où l'action de la pesanteur est moins sensible, où le réflexe myotatique n'a pas besoin d'intervenir.

En décubitus dorsal. A plat, sans oreiller, la lordose cervicale physiologique entraîne une augmentation du tonus des muscles prévertébraux, et des muscles antérieurs du cou. Avec un oreiller conventionnel ou un traversin, la lordose tend à s'effacer, voire à s'inverser, entraînant une augmentation du tonus des muscles de la nuque, des trapèzes et du cou.

En décubitus latéral. A plat, scoliose concave vers le plan du lit. Avec un oreiller conventionnel, scoliose convexe vers le plan du lit, avec augmentation du tonus des muscles opposés à la concavité et du sterno-cléido-occipitomastoidien en particulier.

Ce qui veut dire "en clair" que la position de la colonne cervicale pendant le sommeil est mauvaise si l'on dort à plat ou avec un oreiller trop mou ou au contraire avec un oreiller trop volumineux.

Dans tous ces cas, la courbure naturelle du cou est déformée, exagérée dans un sens ou dans l'autre, ce qui explique tant de douleurs et de raideurs matinales.

L'oreiller anatomique fonctionnel a pour but de soutenir la nuque pendant le sommeil, en respectant sa courbure naturelle. Les schémas et radiographies ci-dessus en apportent la preuve : que le sujet soit couché sur le dos ou sur le côté, la colonne

cervicale est maintenue dans une position idéale, qui seule permet un sommeil véritablement réparateur, en POSITION DITE DE SURREPOS.

DOCTEUR F. BROSIO, R.G. PLASTRE

Où trouver l'oreiller anatomique Condor ?

• **Paris** : 218, rue La Fayette, 75010 Paris - Métro : Louis-Blanc ou Jaurès - Parking facile - Autobus 26 - Tél. : 607.30.54 • **Marseille** : 76, rue Sainte, 13007 Marseille - Autobus 55, 61, 63, 81 - Station Fort-Notre-Dame - Métro : Préfecture ou Vieux-Port - Tél. : 16 (91) 54.09.28 • **Nantes** : 19, rue Dobrée, 44100 Nantes - Autobus 11 - Arrêt Place R. Bouhier - Tél. : 16 (40) 73.66.15. • **Sud-Ouest** : La Bergerie - CR31, 34540 Balaruc-les-Bains - Près Montpellier - Tél. : 16 (67) 48.41.68 • **Aubervilliers** : 73, rue St-Denis - Métro : Aubervilliers Quatre Chemins - Parking assuré - Autobus 170, 302 - Tél. : 833.42.24.

sièges et accessoires
CONDOR
les meilleurs amis de votre corps

prix : 330F aux magasins ou :

BON DE COMMANDE DIRECTE

A renvoyer à Condor, 73, rue St-Denis, 93300 Aubervilliers

Je vous passe commande (port et emballage compris) de : l'oreiller anatomique Condor : 350 F Taie simple en coton : 25 F Taie de luxe à bourdon : 45 F - Ci-joint mon règlement à l'ordre de Condor par : chèque bancaire chèque postal mandat-lettre.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE _____

100

n° 479 / 28 janvier 1982

hebdomadaire

- 2 **l'école sans grille**, par Maurice Guillot
- 2 **le premier maillon**, par Nicole Gauthier
- 4 **circulaires : la ronde continue**, par Michaëla Bobasch
- 6 **que se passe-t-il ?**

par Louis Porcher ; une aventure à méditer ; fidèle mémoire, par Pierre Ferran

- 20 **réponses**, par René Guy
- 21 **au B.O.**
- 22 **agenda**

éducations

- 7 **les nouveaux dompteurs de la télé**, par Nicole Gauthier
- 11 **images de l'Université**, par Louis Porcher
- 13 **vous avez la parole** : des médecins à l'école, pour faire quoi ? par André Roquère

expressions

- 24 **les plumes du serpent**, par Hubert Haddad
- 27 **vous sortez ce soir ?** par Bernard Blanc, Étienne Fuzellier, Pierre-Bernard Marquet

à votre service

- 15 **des ateliers d'éveil**
- 16 **pédagogie quotidienne** : une pédagogie du langage poétique/4 — éléments pour une pratique, par Bernard Blot
- 17 **documentation** : l'éducation dans tous ses états,

réflexions

- 30 **le grand labo de la recherche**, extraits d'un document introductif au colloque « Recherche et Technologie »

35 mots croisés

photos — p. 8 : Phelps/Rapho ; p. 9 : Jean Suquet/INRP ; p. 10 : Alain-Patrick Neyrat/Rapho ; p. 28 : Bernand ; p. 29 : Lot ; p. 30, 31, 32, 34 : CNRS.

'éducation

fondée en 1945
par **Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczta - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sèneca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Serwin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

l'école sans grille

La circulaire préparant la rentrée 1982 dans les enseignements pré-élémentaire et élémentaire abolit définitivement les normes nationales d'ouverture et de fermeture de classes, plus communément appelées **grille Guichard**. Depuis 1970, date de sa promulgation par le ministre d'alors, Olivier Guichard, la fameuse grille a toujours représenté le symbole du pouvoir central impitoyable et aveugle quant aux réalités régionales. Elle a été présente dans toutes les revendications concernant les effectifs et l'encadrement, et constamment assimilée à l'image de l'agonie du monde rural. Fermer l'école c'était prononcer l'arrêt de mort du village.

A n'en pas douter, sa suppression est un acte considérable, puisqu'elle vient, avant le début du processus de décentralisation proprement dit, donner pouvoir aux départements pour ouvrir ou fermer les classes. La circulaire précise la recherche d'un consensus « *dans le cadre d'une consultation ouverte à tous ceux qui ont un rôle de quelque importance à jouer dans la préparation de la rentrée et de la vie de l'école, organisations syndicales, élus, délégués départementaux de l'Éducation nationale, bien sûr, organisations de parents d'élèves et associations diverses apportant leur concours à la vie éducative* ». Consultation qui pourra se faire au sein des **groupes tripartites** où siègeront usagers, collectivités locales et personnels et dont une autre circulaire recommande la création.

On le sait déjà, les dotations actuelles des départements ne seront pas remises en cause et l'on considère au ministère que si redéploiement et suppressions abusives, « *ces vieux démons* », sont abolis, il s'agira pour les responsables locaux d'instaurer de nouvelles références — comme la grille Guichard en était une —, avec lesquelles se combineront les zones d'éducation prioritaires. Il ne faut pas se le cacher, les tentations seront grandes. On attend une remontée assez nette des effectifs dans l'enseignement pré-élémentaire ; or on connaît la situation difficile en zones rurales et les listes d'attente en milieu urbain ; la proximité des élections municipales, par exemple, pourrait entraîner des décisions électoralistes...

Mais on veut voir cette innovation, du côté du ministère, comme un « *pari sur l'esprit de responsabilité et d'équité des partenaires* ». On dit encore qu'aucun département n'a trop d'enseignants et ne se trouve en situation idéale, et ce n'est pas pur hasard si l'on emploie aussi abondamment ce mot **équité** dans les textes de rentrée. C'est bien là que se situera le problème.

Quoi qu'il en soit, comme la **grille Guichard** était le symbole du pouvoir central, sa suppression apparaît comme celui du pouvoir local, mais c'est aussi une authentique ouverture de l'école sur son milieu.

Maurice Guillot

L'ACCUEIL et les conditions de travail des plus jeunes enfants (notamment ceux de deux ans), leurs besoins spécifiques, les finalités éducatives ont été analysés par les militants syndicaux aidés de spécialistes qu'ils avaient invités à suivre leurs travaux : biologistes, médecins, architectes, psychologues et rééducateurs, la direction scientifique de la journée étant assurée par Hélène Gratiot-Alphandery, directeur honoraire à l'École pratique des Hautes-Études et spécialiste de psychologie en milieu scolaire.

Ce n'est pas la première fois que le SNI-PEGC organise une journée sur l'école maternelle, et il faut bien dire que beaucoup de choses déjà entendues ont souvent été redites. C'est sans doute parce que l'enseignement pré-élémentaire est encore loin de remplir les conditions nécessaires à un fonctionnement harmonieux : environnement

Secteur qui, bien que complètement intégré à l'Éducation nationale, n'en est pas moins encore considéré par l'opinion publique comme étant un peu « à part » du système scolaire — parce que en dehors et en-deçà de la scolarité obligatoire —, l'enseignement pré-élémentaire est pourtant un facteur important de la politique éducative. L'école maternelle est, pour le SNI-PEGC, « la première école de la réussite », et c'est sur ce thème que trois cents délégués de ce syndicat se sont réunis, le 20 janvier, à Paris.

le premier maillon

mal conçu et souvent bruyant, architecture peu fonctionnelle et mal adaptée aux besoins de jeunes enfants, classes surchargées, bien que les normes d'effectifs aient sensiblement baissé ces dix dernières années, grosses lacunes en milieu rural où souvent les enfants de quatre ans ne peuvent être scolarisés, listes d'attente encore trop longues en milieu urbain, etc., sans oublier bien sûr les problèmes pédagogiques spécifiques à l'enseignement en maternelle.

En outre, si le SNI-PEGC avait prévu d'organiser une telle journée (la décision date du congrès de Toulouse, en juillet dernier), c'est aussi parce que les conditions politiques ont changé et que les responsables syndicaux voulaient réaffirmer que, pour eux, l'école maternelle est le premier maillon de l'école fondamentale. En effet, l'essentiel des débats a tourné autour

de ses finalités. Menacée par les précédents pouvoirs (le projet d'Olivier Guichard, en 1970, prévoyait de substituer des aides maternelles aux institutrices et institutrices ; plus tard, Annie Lesur, secrétaire d'État attachée à l'enseignement pré-élémentaire, avait prévu deux types de maternelle, selon l'âge des enfants), l'école maternelle a souvent été discutée, bien qu'elle soit, ainsi que n'a pas manqué de le relever Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC dans son allocution de clôture, souvent perçue comme « un havre de perfection dans un ensemble de médiocrité ». Pourtant, cette école souffre d'être trop souvent considérée, par les parents d'élèves notamment, comme une structure d'accueil plus que comme un lieu éducatif au même titre que l'école primaire qui lui succède. Alors que les enseignants qui y travaillent ont la

même formation... et que les effectifs sont les mêmes, voire supérieurs, à ceux d'un CP.

Les délégués syndicaux ont donc voulu réaffirmer le rôle de l'enseignement pré-élémentaire, insister sur la différence entre celui-ci et la crèche, tout en laissant le choix aux familles : « *S'il est vrai que les crèches peuvent recevoir des enfants jusqu'à trois ans, s'il est vrai que l'école maternelle peut recevoir des enfants dès deux ans, il est vrai aussi que nous devons conserver, pour les familles, pour les enfants, cette double possibilité* », a expliqué Guy Georges, répondant ainsi aux inquiétudes d'une fédération de parents d'élèves (présidée par Jean-Marie Schléret) qui demandait la possibilité de choix pour les derniers.

Mais les militants ont également voulu réfléchir sur le projet de « Maison de l'enfance » qui leur est

proposé par le Parti socialiste aujourd'hui au pouvoir. On ne peut dire que celui-ci soulève un grand enthousiasme : les enseignants craignent fortement, ils l'ont dit au cours de la journée même s'ils ne se sont pas résolument et définitivement opposés au projet, de voir se substituer, à l'école maternelle-lieu pédagogique, une structure qui tiendrait du centre social pour tout jeune enfant. Calquée sur le modèle des crèches (personnel polyvalent, petits groupes d'enfants pour un personnel plus nombreux...) elle risquerait à plus ou moins long terme d'accentuer la coupure entre la grande section et le CP, en même temps qu'elle tendrait à enfermer les enseignants (ou plutôt les enseignantes) de maternelle dans un ghetto.

« Si l'expression nous semble ambiguë, nous ne récusons pas l'idée d'une Maison de l'enfance. » Ainsi Guy Georges a-t-il sans doute résumé le sentiment général, en

précisant : « Ce qui est nécessaire à la petite enfance, ce ne sont pas des structures sociales auxquelles, accessoirement, s'ajouterait l'école maternelle. C'est le support éducatif primordial de l'école maternelle entourée de ses compléments sociaux essentiels. » Bien sûr, l'école maternelle n'est pas le seul élément dans l'éducation du tout jeune enfant ; la famille joue également un très grand rôle et à cet âge plus encore les différents partenaires doivent s'associer et dialoguer, malgré les réticences et les craintes réciproques que ce dialogue inspire. Mais priorité doit être donnée à ce qu'Hélène Gratiot-Alphandery a appelé « une pédagogie sérieuse, pour faire dès deux ans la véritable école de la réussite ».

Faisant ensuite la synthèse syndicale de cette journée, Michel Gevrey, secrétaire national chargé des questions pédagogiques, a formulé deux « revendications fondamentales » à avancer dans les plus brefs délais : d'une part améliorer les écoles maternelles partout où elles existent, si elles n'offrent pas les conditions d'accueil maximum ; d'autre part, ailleurs, « construire des écoles qui correspondent aux besoins que nous définissons » pour ne pas être tenté de construire à la hâte des « usines à enfants » semblables aux « CES Pailleron ». Michel Gevrey a également souligné quelques autres propositions urgentes : meilleure diffusion des travaux de recherche, intégration des personnels de santé scolaire au sein de l'Éducation nationale afin que ceux-ci fassent vraiment partie de l'équipe éducative, etc.

Cette journée nationale n'a certes rien apporté de bien neuf. Mais elle a permis de faire le point sur les difficultés qui se posent aujourd'hui aux écoles maternelles ; elle a permis également à des syndicalistes de réaffirmer leur soutien à l'« école fondamentale » en incluant l'école maternelle aux neuf niveaux prévus pour le cycle fondamental ; elle a permis enfin aux enseignants de mieux préciser ce que l'école pour la petite enfance devrait être et d'exprimer leurs inquiétudes sur ce qu'elle pourrait devenir.

Nicole Gauthier

second cycle long

La nouvelle classe de première sera la principale innovation de la rentrée 1982 dans le second cycle long. Faisant suite à la « seconde de détermination », elle répond à un double objectif : rééquilibrage des formations (« donner aux filières autres que C une égale dignité ») et amélioration des liens avec l'enseignement supérieur afin de voir davantage d'élèves accéder aux études scientifiques et technologiques. Le dispositif prévu comporte un tronc commun obligatoire, avec des enseignements imposés ou optionnels, auquel s'ajouteront des enseignements optionnels complémentaires organisés par les établissements dans la limite des moyens dont ils disposent. Il est recommandé « d'éviter la pluralité excessive des options qui conduirait à un émiettement des effectifs d'élèves, et à des coûts prohibitifs ». Les établissements pourront donc passer entre eux des conventions pour la mise en place d'un enseignement lorsque des regroupements sembleront possibles. Il y a désormais trois sections de première A (A1 lettres-sciences, A2 lettres-langues et A3 lettres-arts) et une première S pour préparer aux termina-



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441
69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX



PRÉSENTENT LEURS
ARTICLES pour FÊTES

- Théâtre, Musique
- Articles pour fêtes
- Jeux et jouets
- Activités manuelles

TEL. (74) 65-04-30

circulaires : la ronde continue

**Trois nouvelles circulaires
concernant les Instructions
pour la prochaine rentrée scolaire
viennent d'être publiées
par le ministère de l'Éducation nationale.
Elles concernent l'enseignement
pré-élémentaire, élémentaire et spécialisé,
le second cycle
et l'éducation physique et sportive.
D'autres textes à paraître
sur les lycées et les handicapés
complèteront ce dispositif.**

les C et D (l'éducation n° 474 du 10-12-1981). Un suivi de ces aménagements permettra d'en évaluer les résultats et de formuler ultérieurement de nouvelles propositions.

En seconde, il n'y aura pas de classes supérieures à trente-quatre élèves. En outre, il est prévu une heure supplémentaire d'enseignement par classe supérieure à vingt-quatre élèves afin d'assurer un soutien pédagogique. Au cours de l'année 1982-83, la mise en place progressive d'un enseignement de sciences naturelles, qui a commencé en 1981, se poursuivra. Les recteurs choisiront les établissements disposant d'un équipement convenable pour implanter cette discipline. Quant à l'option obligatoire « initiation économique et sociale », elle devra être enseignée, chaque fois que c'est possible, par des professeurs de cette matière. Cependant, dans la mesure où ceux-ci ne suffiraient pas à couvrir les besoins, on pourrait faire appel aux professeurs de sciences et techniques économiques. Enfin, sera introduit un enseignement technologique spécialisé d'arts appliqués pour les élèves souhaitant préparer le Btn F 12 (arts appliqués) dont la première session aura lieu en 1985.

second cycle court

Dans le cadre du plan sur la formation professionnelle des jeunes, de nouveaux moyens seront dégagés pour augmenter les capacités d'accueil dans les sections de LEP préparant aux CAP, et lutter contre les sorties prématurées du système éducatif.

Les horaires des élèves des sections industrielles pourraient être allégés.

classes-passerelles

Le développement des « classes-passerelles » (seconde spéciale et première d'adaptation) devient un « objectif prioritaire ». Le réseau des premières d'adaptation sera développé avec un effort particulier dans les académies où elles sont en nombre insuffisant. Les classes de seconde spéciale permettant l'accès au second cycle long d'élèves titulaires du CAP sont reconduites pour l'année 1982-1983.

moyens d'enseignement

Après avoir rappelé le caractère

provisoire des emplois mis à la disposition des recteurs pour 1981-1982, le texte annonce la répartition d'un nouveau contingent d'emplois provisoires de stagiaires pour préparer la rentrée 1982. En outre, les professeurs en sous-service dans une discipline excédentaire devront être affectés en priorité à des opérations de soutien, d'interventions éducatives ou de formation continue.

carte scolaire

C'est aux recteurs que reviendra la décision d'ouvrir ou de fermer des sections dans les lycées et les LEP, après consultation des partenaires intéressés et en se référant, pour les spécialités professionnelles ayant fait l'objet de cartes académiques ou nationales, aux prévisions en besoins de formation. De même, veilleront-ils en concertation avec les organismes régionaux compétents (conseil régional, Comité économique et social, comité régional de la formation professionnelle de la promotion sociale et de l'emploi), au développement des sections correspondant aux secteurs en expansion : informatique, électronique, maintenance. D'autre part,

se fait jour la volonté d'une coordination plus étroite entre les préparations aux BTS et aux DUT.

apprentissage

Nécessité d'un contrôle pédagogique, administratif et financier plus efficace du ministère de l'Éducation nationale sur les centres de formation d'apprentis (CFA) et la formation en entreprise. Cela suppose une étroite collaboration entre le service académique de l'Inspection de l'apprentissage et les différents services (financiers, statistiques, Vie scolaire, Inspection académique) chargés au rectorat des questions d'apprentissage.

formation continue

La volonté d'accroître le rôle des établissements publics d'enseignement dans la formation professionnelle des adultes implique un effort renouvelé des GRETA et une mise en œuvre plus large de l'intégration de la formation continue dans le service normal des enseignants (1). Il est recommandé aux chefs d'établissement de veiller à ce que l'utilisation des emplois gagés permette à un nombre croissant d'enseignants titulaires volontaires de prendre part à des actions de formation continue des adultes et d'éviter de recourir à de nouveaux personnels contractuels, quitte à faire appel à des maîtres auxiliaires à mi-temps ou non encore affectés pour assurer le remplacement d'enseignants participant à des stages de formation continue ou pour l'accueil et l'orientation de stagiaires adultes, ainsi que pour les activités des centres de documentation organisées par les GRETA.

maternelles et primaire

L'amélioration de l'accueil, du taux d'encadrement et de scolarisation dans l'enseignement pré-élémentaire, le renforcement de la lutte contre les échecs et inégalités scolaires par des actions en ZEP et l'intensification de la politique de prévention, d'intégration et de sou-

tien spécialisé (insertion dans l'école d'enfants en difficulté ou présentant des handicaps) sont les principaux objectifs. Ceux-ci supposent d'une part le développement d'une politique d'insertion des enfants handicapés par la constitution d'un dispositif d'aide psycho-pédagogique au travers des GAPP, la promotion de projets d'intégration en allégeant les effectifs, dégageant des postes spécialisés pour l'ouverture de classes intégrées et par la mise à disposition de maîtres spécialisés itinérants ou de soutien, et d'autre part la mise au point d'un programme départemental annuel et pluri-annuel (pour éviter notamment les listes d'attente en maternelle). Une responsabilité accrue est conférée aux recteurs et inspecteurs d'académie. Ceux-ci pourront, en procédant à des consultations réglementaires et en s'entourant de tous les avis jugés opportuns, arrêter les règles de la politique départementale. Il s'agit de procéder, à partir des informations recueillies, à « une première étude

sur la modulation départementale des objectifs nationaux et des règles que le département pourrait se donner pour une meilleure répartition des moyens disponibles ». A partir de là, pourront être déterminés les critères d'ouvertures et de fermetures de classes.

EPS

L'éducation physique et sportive doit jouer un rôle important dans la lutte contre l'échec scolaire. Cette discipline revêtira un « aspect prioritaire » dans les LEP, de même qu'en CPPN, CPA et SES. Les professeurs d'EPS font partie de l'équipe d'enseignants des CPPN et peuvent, à ce titre, bénéficier d'aménagements horaires. En outre, en accord avec l'instituteur responsable et selon des formes convenues avec lui, ils pourront consacrer une partie de leur horaire hebdomadaire aux SES.

Michaëla Bobasch

(1) Décret n° 80-687 du 28 août 1980.

que se passe-t-il ?

■ **Recteurs en mouvements** (suite)... Trois nouveaux recteurs ont été nommés le 20 janvier : Claude Chalin, recteur de Toulouse, est déplacé à Nancy ; Daniel Levier, président de l'université de Pau, est nommé à Toulouse, et Jean Gallot, doyen de la faculté des sciences de Rouen, à Besançon. Ces mesures portent à dix-neuf (sur vingt-sept) le nombre de recteurs remplacés depuis l'arrivée au ministère d'Alain Savary.

■ « **Un congrès placé sous le signe du changement** » : c'était celui de la fédération Léo-Lagrange qui a rassemblé à Pau les 16 et 17 janvier douze cents délégués représentant les cent cinquante mille adhérents. Trois ministres (Edwige Avice, André Henry, Joseph Franceschi) y participaient. André Henry a annoncé la prochaine création de « Maisons du temps libre ». Tout en maintenant ses activités (sports, tourisme social, action culturelle, échanges internationaux, troisième âge, solidarité avec les immigrés), la Fédération portera son effort vers de nouveaux secteurs : informatique, télématique, radios locales, cinémas indépendants. Priorité sera donnée aux activités relevant de la lutte contre le chômage, notamment l'insertion sociale et professionnelle des jeunes car, de l'avis des congressistes, « il ne faut pas souhaiter une hypertrophie de l'État-providence... Changer la vie, ce n'est pas seulement changer la loi, c'est aussi permettre la prise en charge de la société par elle-même, l'expression des minorités et la mise en œuvre des solidarités, la créativité sociale ».

■ **Satisfaction chez les parents de la FCPE** à la suite des récentes dispositions pour la rénovation de l'enseignement technique. Ceux-ci apprécient particulièrement l'introduction de technologies nouvelles dans les programmes, le décloisonnement des filières et le souci d'éviter les spécialisations précoces. Les parents de la FCPE réclamaient en effet « l'adaptation aux évolutions en cours des sections professionnelles de LEP et la possibilité pour les élèves d'acquérir une formation polyvalente leur permettant de s'adapter aux évolutions techniques ». Ils accueillent également favorablement l'accroissement annoncé de vingt mille places par an des capacités de formation, et l'augmentation du montant des bourses des élèves en cycle terminal qui passe de 175 à 440 F par mois.

Afin de faire un premier bilan de l'opération de formation du jeune téléspectateur actif, commencée il y a deux ans, l'Institut national de l'audiovisuel a organisé, les 12, 13 et 14 janvier à Évry (Essonne) puis à Paris, un Colloque international intitulé « Pour une attitude critique du jeune téléspectateur ». Formateurs et spécialistes ont confronté leurs expériences et écouté les représentants du gouvernement évoquer les rapports complexes entre l'école, la télévision et les éducateurs.

les nouveaux dompteurs de la télé

IL Y A deux ans, au début de la rentrée scolaire 1979-1980, le Fonds d'intervention culturelle (FIC), avec l'appui des différents ministères impliqués dans des actions de formation en direction des jeunes (1), lançait un programme expérimental interministériel, Jeune téléspectateur actif (JTA). Menée dans onze villes ou départements (2), cette opération originale devait amener l'ensemble de la communauté éducative (les enseignants bien sûr, mais aussi les parents et les animateurs socio-culturels) à tenir compte, dans le pro-

cessus d'éducation, de la relation très privilégiée que l'enfant entretient avec la télévision, pour que celle-ci ne soit plus considérée comme quelque chose « à part » dans la vie de l'enfant, mais comme une dimension de ce qu'il est — et de l'adulte qu'il est supposé devenir.

Les promoteurs de l'expérience sont partis de deux hypothèses, simples dans leur formulation, et qui en fait se sont vérifiées au cours des deux années d'expérimentation : ils ont estimé d'une part que l'initiation à un nouveau mode de

lecture de la télévision rendrait le comportement du jeune téléspectateur « actif », c'est-à-dire « sélectif, critique, curieux » ; ils avaient prévu d'autre part que cet apprentissage même aurait des effets sur l'acquisition de l'autonomie, sur les autres apprentissages du jeune, et modifierait ses relations à l'environnement.

En deux ans, vingt-quatre mille enfants environ et près de huit cents formateurs ont été touchés par cette expérience. Au regard du nombre total de scolaires, c'est peu, mais ces chiffres sont suffisants pour pouvoir tirer des leçons de cette opération.

Si une telle initiative a vu le jour, elle est due en grande partie à l'inquiétude des adultes face au comportement des jeunes devant la télévision. Ceux-ci passent en moyenne de vingt à trente heures par semaine devant le petit écran. C'est plus qu'il n'en faut pour que les éducateurs s'interrogent sur son impact sur le développement de l'enfant. Ils ont donc décidé de l'aider à former son jugement critique sans pour autant, et cela est important, vouloir lui enlever le plaisir qu'il éprouve à regarder la « télé ». On n'en est plus — au moins chez les responsables éducatifs — aux temps, pourtant très récents, où la télévision était dénoncée comme un fléau comparable à une drogue ; il ne s'agit plus, ainsi que certains l'avaient imaginé, de retirer les enfants du petit écran ou de les dissuader d'en suivre les programmes. On préfère aujourd'hui raisonner différemment en estimant que, la télévision étant un phénomène culturel à part entière, il convient de la respecter en tant que telle et d'aider simplement les jeunes à la regarder de manière critique — tout comme on peut leur enseigner une lecture critique de l'écrit.

Bien qu'elle ait maintenant une trentaine d'années d'existence, la télévision n'a pas encore une place reconnue ni dans le monde scolaire, ni dans le monde associatif. L'instituteur de la rue du Mont-Cenis à Paris qui avait descendu, en 1949, son téléviseur personnel dans sa salle de classe pour suivre et découvrir les programmes en même temps que ses élèves, n'a



guère fait d'émules. Or depuis trente ans, ainsi que l'a rappelé Max Egly, adjoint au directeur général de l'Éducation et de la Formation à l'Agence de coopération culturelle et technique, lors de la journée de clôture du colloque, la diffusion de la télévision s'est étendue sur tout le territoire français, elle est entrée dans toutes les familles, ou presque (neuf foyers sur dix ont au moins un récepteur); en outre, la découverte par les éducateurs français de l'utilisation de l'audiovisuel aux États-Unis et au Québec ont amené les enseignants, les animateurs et les parents à revenir sur leurs positions souvent très dures. Mais avec beaucoup plus de prudence et d'hésitations, puisque la TV est encore considérée comme un « *monstre* », ou « *un diplodocus des temps modernes* », même si on y voit aussi « un instrument étonnant qui doit mieux servir les plus défavorisés », comme l'a dit Georgina Dufoix, secrétaire d'État auprès du ministre de la Famille, ou aussi « *le plus beau système d'éducation populaire* » pour Marcel Desvergnès, chargé des médias à la Ligue de l'enseignement.

En tout cas, il est un point sur lequel tout le monde est également d'accord : la France a pris trente ans de retard, et elle doit au-

jourd'hui s'efforcer de rattraper le temps perdu.

une évaluation permanente

L'expérience valait donc le coup d'être tentée. L'un des mérites de cette opération est d'avoir prévu, en même temps, une méthode d'analyse et d'évaluation qui permette, à l'aide d'entretiens, d'en mesurer les effets sur les jeunes et de recueillir leur sentiment sur la télévision. Trois chercheurs (Evelynne Pierre, de Quatenaire-Éducation, Jean Chaguiboff, de l'Institut d'esthétique et des sciences de l'art - université de Paris I, et Brigitte Chapelain, chargée de recherche à l'INRP) ont suivi les réactions de groupes d'enfants et ont publié le résultat de leur recherche (3).

Première remarque : au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils ne deviennent pas de plus en plus « accrochés » à la télévision ; au contraire, ils sont de plus en plus critiques et s'en détournent parfois, au profit des sorties avec les copains par exemple.

Deuxième remarque : tous les jeunes perçoivent très bien l'inquiétude des adultes à l'égard du petit écran. Les enfants aiment la télévision, ils en connaissent par cœur

les programmes, ils en discutent entre eux, ils rudent pour retarder l'heure du coucher ou pour éviter de faire leurs devoirs afin de la regarder le plus longtemps possible, ils ne l'accusent pas d'être mensongère, elle les aide à rêver, mais curieusement ils reprennent les critiques que leurs parents, les enseignants ou les animateurs formulent. Ils ont tendance, comme leurs aînés, à discréditer l'image par rapport au verbal, et à la sous-estimer par rapport à l'écrit. Fortement enracinée dans leur vie, elle leur paraît porteuse d'une forme d'apprentissage, si ce n'est nulle, au moins très faible, et en tout cas sans comparaison possible avec le savoir dispensé à l'école. Au mieux, la télévision « *renseigne* » ou « *informe* » ; l'école « *apprend* ». Leur conception de l'éducation est fortement calquée sur le modèle scolaire. Un groupe de jeunes estime : « *La télévision, quand on est petit, c'est fait pour rêver [...] Quand on est plus grand, c'est fait pour comprendre* »...

Quand, à l'occasion des expériences JTA, les enfants ont observé que ces séances (reprojections d'émissions, puis discussions) modifiaient leur comportement vis-à-vis de la télévision, ils ont lié cette constatation à la présence du professeur ou du maître. La télévision n'est pas perçue par les jeunes comme une matière d'enseignement, ils se demandent même si leurs professeurs la connaissent tant les deux mondes leur paraissent séparés. Il leur arrive même de dire qu'ils considèrent avoir « *perdu leur temps* » au cours des séances JTA, car ils n'ont pas, expliquent certains d'entre eux, « *appris quelque chose* »...

En bref, des jeunes, nés avec la télévision et dont le fonds culturel est essentiellement constitué d'images, ont tendance à dévaloriser leur acquis sous l'influence d'adultes qu'ils savent réticents. Ils la considèrent eux-mêmes comme une distraction « *futile* ». Il est indéniable que JTA les a sensibilisés à une lecture critique, à plus de distance, à plus d'attention, à une sélection des émissions. Mais ils avouent avoir été crédules au début, quand on leur a annoncé qu'ils auraient

périodiquement une séance de télévision... En réponse, le mérite de l'opération JTA est de ne pas s'être donné pour but de fabriquer des « anti-téléspectateurs », ou de vouloir donner un « contre-poison » à des jeunes qui seraient intoxiqués. Et c'est sans doute le meilleur moyen de faire évoluer les comportements vis-à-vis de la télévision, sans tomber dans le piège qui était pourtant tendu, à savoir la « pédagogiser » à tout prix, la « manuéliser », l'enserrer dans les mailles d'un système qui repose encore sur une conception très traditionnelle de la culture.

Puisque, on l'a vu, le rapport entre l'enfant et la télévision est excellent et devient même très intéressant dès lors qu'on l'initie un tant soit peu à la lecture de l'image, c'est essentiellement le rapport des éducateurs à la TV qui doit évoluer, puisque c'est là, semble-t-il, que les difficultés commencent. Il reste donc à savoir ce qu'en pensent les adultes, et plus particulièrement ceux qui ont à voir avec l'éducation des enfants, parents compris, c'est-à-dire tout le monde, ou presque.

l'inquiétude des adultes

Si tous les partenaires du système éducatif sont pour l'éducation du jeune téléspectateur, leur opinion est loin d'être dénuée de toute inquiétude. Du côté des enseignants, du côté des animateurs d'associations socio-culturelles, ou encore du côté des parents, l'avenir n'est pas aussi clair qu'on pourrait le croire. Tous, et les travaux du colloque l'ont largement montré, insistent sur l'importance d'un apprentissage solide de l'image, sur la nécessité de bien connaître la télévision avant de pouvoir l'utiliser.

Qu'il s'agisse de savoir technologique, du mode de fonctionnement de la TV, de son histoire, tous les éducateurs ont une demande de formation énorme, tant ils se sentent mal préparés pour appréhender ce média qui est pourtant celui du XX^e siècle. Pourtant, ainsi que l'a fait justement remarquer Régi-



nald Grégoire, consultant en éducation au Canada, « l'accumulation de connaissances ne suffira pas à elle seule à modifier les comportements ». Au contraire, il voit dans cette recherche frénétique de l'information sur la télévision la quête d'une certaine sécurité devant ce qui est considéré encore comme mystérieux et inconnu.

Les mentalités sont encore trop imprégnées des schémas classiques d'éducation basée sur l'écrit, pour considérer que l'image n'a pas l'apanage du mensonge. Ce que les éducateurs reprochent à la télévision, c'est son côté fuyant, rapide,

imprévu, simultané ; ils sont plus à l'aise avec la vidéo, mais ils ont encore bien du mal à admettre dans la pratique ce qui est depuis longtemps une évidence pour les théoriciens de l'image : il est faux de dire que celle-ci n'entraîne aucune activité cérébrale, tout comme il est regrettable de se couper complètement de la culture des enfants qui fréquentent l'école ou les centres de loisirs aujourd'hui...

Rares sont les mouvements de jeunesse, fédérations de parents ou syndicats d'enseignants qui se soient réellement attachés à faire évoluer cette conception. Les ini-

L'opération **Jeune téléspectateur actif** n'est pas seulement originale dans son contenu, elle l'est aussi de par ses structures, souples et décentralisées, qui ont permis aux équipes de s'organiser localement dans un cadre national. Le principe d'organisation obéit à une stricte nécessité : coordonner l'opération entre les onze terrains, créer des centres d'impulsion sur les lieux mêmes de l'opération, intégrer enfin convenablement la formation du jeune téléspectateur à l'ensemble de l'activité éducative.

La principale activité JTA a été l'analyse de la réception, et l'outil privilégié le magnétoscope. Au cours des séances (le nombre est variable selon le cas, pouvant aller de cinq à vingt au cours de l'année scolaire), les jeunes se sont exercés à l'analyse structurale d'un feuilleton (c'est **Starsky et Hutch** qui a servi de référence), à la lecture de messages publicitaires ou encore à l'étude des capacités de mémorisation et d'attention. Certaines équipes ont également encouragé des activités de production, les enfants étant alors amenés à filmer en dehors du milieu scolaire ou socio-éducatif ou bien encore à « fabriquer » des trucages, à faire des montages, à travailler sur la superposition entre la bande image et la bande son, etc.

tiatives sont encore timides. Le SNI-PEGC avait organisé il y a un an des journées sur les médias et l'éducation; les militants avaient clairement exprimé leurs craintes et leurs réserves, rêvant d'une télévision «différente» avec des programmes «de qualité», d'une télévision qui devait être en fait à l'image de l'école et non un phénomène à part entière. La tendance à ne considérer celle-ci que comme un «outil pédagogique» est forte...

Après avoir été accusée de «tuer la lecture», puis de provoquer une «déculturation», on reproche maintenant à la télévision d'accroître les inégalités sociales et les différences entre ceux qui n'ont que le petit écran pour seul outil culturel et les autres. Les deux ministres présents à la journée de clôture (Georgina Dufoix et Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale) n'ont pas manqué d'exprimer ces craintes, en souhaitant que la télévision devienne un instrument qui vienne à l'aide des plus défavorisés. Ils ont rejoint là les préoccupations des éducateurs qui veulent intégrer cette dimension aux objectifs pédagogiques.

des suites incertaines

Alors, et maintenant? L'expérience Jeune téléspectateur actif va s'achever, selon le vœu d'Alain Savary, pour que la méthode soit «intégrée ou plutôt réintégrée dans la pratique pédagogique». «Pour l'heure, je dirai que l'expérience a apporté ce qu'elle devait apporter, à savoir une première sensibilisation des établissements à une approche éducative nouvelle, une riche documentation pour la réflexion et la décision, une première formation de professeurs sur lesquels nous comptons nous appuyer», a expliqué le ministre. Le matériel restera sur les terrains auxquels il avait été affecté, c'est-à-dire soit les écoles, soit les associations ou maisons pour tous qui servaient de support aux opérations.

Ce qu'il faut sans doute retenir de cette expérience — il faut signaler, fait rare dans ce type d'opéra-



tions, que très peu d'abandons ont été enregistrés en cours de route — c'est que, pour les enfants qui en ont été les témoins, un processus irréversible a été enclenché, que l'objectif de départ a été atteint et que les deux hypothèses se sont largement vérifiées, même si l'évaluation est difficile à faire et si les conséquences s'étendent sur plusieurs années.

L'arrêt du programme JTA peut signifier deux choses : soit les effets

de l'opération s'estompent, les quelques îlots ayant vécu l'expérience restant privilégiés, mais le reste étant repris par le fonctionnement et les pesanteurs des systèmes éducatif et associatif; soit ce programme fait tache d'huile, peu à peu les établissements s'équipent, les enseignants et les animateurs se forment — en formation initiale comme en formation continue — et la TV entre — enfin! — à l'école, non seulement comme un outil

L'enquête d'évaluation révèle qu'aux yeux des élèves l'école et la télévision constituent bien encore deux mondes à part, très étanches. Si les animateurs JTA sont crédibles auprès des jeunes, les «profs» s'exposent à leur regard le plus critique.

«Est-ce que vous croyez que le maître et la maîtresse savent des choses sur la télévision?» A cette question, un jeune garçon de dix ans répond : «Ça m'étonnerait, parce que c'est leur métier d'être maître, alors peut-être que le soir, ils se couchent...». Ou encore (adolescent de quinze ans et demi) : «Nous, on n'a pas étudié, mais lui non plus.»

«Et travailler sur un film avec le prof... Est-ce qu'on découvre des choses qu'on n'aurait pas découvertes tout seul?» : «Non, au contraire, on lui a appris des choses quand il regardait.»

Si les professeurs n'y gagnent pas en crédibilité, leur popularité augmente : «Les profs qui font ça, ils sont aimés [...]. On est à l'aise avec eux, on a le droit de parler...».

Les rapports avec les parents sont d'un autre ordre, mais ils ne sont guère plus simples. Les enfants rusent avec l'ordre (donné par la mère en général) d'aller se coucher. Ou les parents font appel à des stratagèmes de dissuasion :

- Moi, parfois, je regarde **Cartes sur table** parce que mon papa veut.
- Mais il a bien raison ton papa. Et pourquoi veut-il que tu regardes «Cartes sur table»?
- Parce qu'il veut que j'aille me coucher, alors il me met ça.

pédagogique supplémentaire, mais aussi comme phénomène de société. Toutefois, il est à craindre qu'une telle logique bouleverse trop les habitudes et les mentalités et que, sans support logistique suffisamment puissant, les vieilles réticences et méfiances à l'égard de la télévision reprennent le dessus. L'expérience montre que le système scolaire est lent à assimiler ce type de nouveautés...

« Nous nous donnerons donc le temps de la réflexion » a indiqué Alain Savary. Mais malheureusement, sur ce terrain, le système scolaire français a déjà trente ans de retard. Quand on sait, en outre, le temps qu'il faut pour introduire le changement en profondeur..., on peut craindre qu'au moment où la télématique se développera puissamment, la télévision n'aura pas encore sa place, toute sa place, dans l'école et dans les structures de loisirs. Alors que les adultes de demain auront tous vécu, depuis l'enfance, avec un poste de télévision, il est à craindre que l'institution qui a pour mission de les former l'ignore totalement... pour longtemps encore.

Nicole Gauthier

(1) Ministère de la Solidarité nationale, secrétariat d'État à la Famille — Ministère de l'Éducation nationale, Mission d'action culturelle, Centre national de documentation pédagogique, Institut national de recherche pédagogique — Ministère de l'Agriculture, direction générale de l'Enseignement et de la Recherche — Ministère de la Culture, service des Études et des Recherches — Ministère du Temps libre, Jeunesse et Sports — Office culturel pour la communication audiovisuelle — Caisse nationale d'allocations familiales.

(2) En octobre 1979, huit premières zones ont été mises en place : départements de la Dordogne (CDDP de Périgueux), de la Lozère (CDDP de Mende), du Poitou (CRDP de Poitiers), de la Haute-Normandie et de l'Eure (Institut régional de l'image et du son à Rouen), du Tarn (Foyer socio-éducatif de l'école normale d'Albi), du Béarn (CDDP et centre régional de l'audiovisuel de Pau), du Maine-et-Loire (CDDP d'Angers) et de la ville de Sèvres (Centre international d'études pédagogiques et association Manivel). En octobre 1980, trois autres zones sont venues s'ajouter : les départements du Nord et du Pas-de-Calais (Maison pour tous de Saint-Omer), département du Vaucluse (Maison des jeunes et de la culture d'Avignon) et la ville de Toulouse (Office culturel municipal).

(3) Les nouveaux téléspectateurs de 9 à 18 ans, Entretiens et analyses (Institut national de l'audiovisuel-Docummentation française, « Audiovisuel et Communication ») 65 F.

images de l'Université

ON ne peut pas dire que, depuis le 10 mai, l'Université ait été à la une. Visiblement, elle ne constitue pas une priorité du nouveau gouvernement. Bien plus, un certain nombre des mesures qui la concernent sont restées dans le flou. Le rapport Quermonne semble être tombé à la trappe, le Conseil supérieur des corps universitaires (CSCU) est supprimé mais non remplacé (et l'on ne connaît donc pas quelles seront les procédures de nomination des enseignants du Supérieur pour cette année), le Parlement délibèrera sur la nouvelle loi d'orientation à la fin de l'année seulement...

La Commission du bilan, instituée par Pierre Mauroy dès son installation à Matignon, publie le résultat de ses travaux. Parmi les études qui décrivent « la France en mai 1981 », figure un gros volume de près de 500 pages sur **L'enseignement et le développement scientifique**. C'est le premier essai du genre. Nous laisserons ici de côté ce qui concerne les enseignements élémentaires et secondaires : ceux-ci ont été beaucoup plus abondamment traités depuis quelques mois et, en outre, le présent rapport ne leur accorde pas la place majeure. Le gros morceau, c'est l'enseignement supérieur.

Laurent Schwartz en est l'auteur. La Commission signale d'ailleurs, dans l'avertissement de l'ouvrage, qu'elle n'a pas eu le temps de discuter de manière approfondie cet aspect du travail, et que, compte tenu du rôle déterminant joué par Laurent Schwartz, « il s'agit là de la contribution personnelle de l'un de ses membres ». D'une certaine manière donc, nous sommes con-

frontés à une réflexion personnelle qui, à la limite peut-être, n'engagerait que son auteur (dont on connaît par ailleurs l'éminence et l'audience internationale).

L'enseignement supérieur à l'Université se caractérise d'abord par son accroissement très rapide depuis vingt ans : de 223 000 étudiants en 1960 à 861 000 (dont 110 000 étrangers) en 1980. L'Université est donc devenue une « Université de masse » (p. 244) et elle n'était pas préparée à la transformation que cela imposait dans les comportements et les pratiques. Au fond elle a évolué de bric et de broc, sans analyse sérieuse de la situation, c'est-à-dire sans aucune anticipation.

On a recruté massivement des enseignants, mal préparés, insuffisamment formés, et le poids de cette politique à courte vue se fait encore sentir aujourd'hui. Pour de multiples raisons, donc, la situation française actuelle est, selon l'auteur, très grave. Certes, il y a partout des difficultés universitaires : c'est un phénomène mondial. Mais la France se trouve à cet égard dans un état pire que tous les autres pays comparables ; cela tient, d'une part, à la centralisation du système et, d'autre part, à la coupure entre l'Université française et la vie nationale (notamment industrielle).

Qu'en est-il des enseignements proprement dits ? Le DEUG, d'abord, « est la partie la plus faible », et il est parfois « kafkaïen » (p. 254). L'Université ne sélectionne pas à l'entrée (puisque le bac est une condition suffisante) : elle est donc amenée à frapper durement en cours d'études. D'où

la très grande déperdition d'effectifs au fur et à mesure qu'on s'élève dans le cursus.

En outre, l'Alma Mater a presque totalement négligé les finalités professionnelles de ses enseignements. Or, selon l'auteur, « *il ne devrait pas y avoir de formation générale qui ne se termine par une formation professionnelle* » (p. 259). Dans une telle structure, un étudiant se trouve presque inévitablement très isolé, et par rapport à la société globale et surtout à l'intérieur du monde universitaire. La pénurie de lieux de rencontres, de bibliothèques, etc., est dramatique et contribue à l'enfermement. Il ne faut alors pas s'étonner que se soit répandu partout « *un laxisme généralisé* » (p. 262).

Or, dit Laurent Schwartz, « *pratiquer un enseignement valable, c'est apprendre à chacun, dans la mesure du possible, ce qu'il souhaite apprendre, qui lui soit utile et qu'il puisse apprendre* » (p. 267); il faut augmenter le nombre des étudiants, le pays en a besoin, mais il est nécessaire de savoir que « *tous nos étudiants actuels ne sont pas aptes à notre enseignement universitaire traditionnel* ». Il ne suffit pas de dire que les gens sont égaux pour qu'ils le deviennent effectivement.

C'est pour accroître leur souplesse, s'adapter à leur public et aux

besoins, que les universités (et même les départements d'une université), « *doivent pouvoir choisir largement leurs critères de recrutement* ». Il importe donc de diversifier et d'orienter, c'est-à-dire de sélectionner selon des principes clairs et visant le bien de chacun. Pour l'instant, l'égalité des chances est loin d'être respectée dans l'enseignement supérieur, puisque, par exemple, « *les enfants d'ouvriers sont environ 40 % de la classe d'âge mais seulement 12 % de la population étudiante* » (p. 269). C'est donc dans le sens d'une réduction de ces inégalités qu'il convient de mener une transformation de l'accès et de la fréquentation des universités.

L'aide aux étudiants qui en ont besoin constitue l'un des moyens d'action. « *Les bourses actuelles sont scandaleusement insuffisantes, en montant et en nombre* » (p. 271). La gratuité des droits d'inscription n'est évidemment pas démocratique : ce que coûtent les études (qui profitent essentiellement, on vient de le voir, aux classes favorisées) est payé par l'impôt, c'est-à-dire par tout le monde, et en particulier par les classes sociales sous-représentées à l'Université. Bien entendu, dit Schwartz, « *l'éducation gratuite reste un vieux principe républicain* » (p. 275), mais il serait plus juste que les

étudiants paient des droits nettement plus élevés (de l'ordre de 1 000 à 2 000 F par an, alors que, pour l'instant, ils tournent autour de 100 F). Une telle somme serait seulement symbolique par rapport au coût total de l'étudiant, et il est normal que l'usager paie une partie de ce dont il a l'usage.

S'agissant, ensuite, du personnel enseignant, il convient de noter sa surcharge en travaux qui n'ont rien de pédagogique, tout particulièrement sur le plan administratif. Beaucoup de ces tâches seraient mieux accomplies par un personnel spécialisé et libéreraient, pour les enseignants, le temps de se consacrer à leurs véritables fonctions. Les universités françaises font partie des moins bien dotées en personnel administratif et de service, et cela contribue fortement à leur asphyxie progressive.

En outre, le corps enseignant est âgé; ce vieillissement est un produit du recrutement massif des années 60 et du blocage des carrières sur le modèle antérieur (c'est-à-dire au temps où l'Université ne touchait qu'une très petite portion de la société). Comme, en plus, les dernières années ont vu une quasi-fermeture des recrutements, on court un gros risque, dans la décennie qui vient. En effet, « *inévitablement sa qualité [de la couche enseignante, NDLR] va baisser car le vieillissement est néfaste [...] Nous risquons bientôt de n'avoir que des candidats de second ordre aux rares postes disponibles* » (p. 282). C'est pourquoi il est nécessaire d'accorder une attention particulière aux problèmes de recrutement et de carrière des enseignants du Supérieur.

Une triple mesure est proposée pour accroître la souplesse, la dynamique et la responsabilité : « *autonomie réelle des universités, contrôle financier et scientifique à posteriori, évaluation nationale régulière des universités* ». C'est une idée sur laquelle Laurent Schwartz revient souvent : les universités, comme d'ailleurs le CNRS et les Grandes Écoles, requièrent, parce qu'ils sont organismes d'État, des instances nationales d'évaluation qui seules permettent de réguler les tâches, les programmes et les fonc-

y a-t-il de quoi fouetter un Schwartz ?

Depuis une dizaine de jours, une polémique publique s'est engagée entre Laurent Schwartz et le SNI-PEGC. Dans la partie de son rapport, la moins importante, qui traite de l'école et du collège, le premier met en cause ce syndicat en l'accusant notamment d'avoir « *pratiquement sacrifié son idéal de formation des maîtres dans un but de puissance politique et sociale* » et d'avoir ainsi contribué à accroître les effectifs de l'enseignement privé. Il s'agit, en fait, d'une opinion personnelle, puisque la Commission du bilan, comme on peut le lire ci-dessus, laisse à l'auteur la responsabilité de son rapport. De surcroît, cette critique correspond à environ une page d'un dossier qui en compte cinq cents.

Le secrétaire général du SNI-PEGC a écrit au Premier ministre pour lui demander de ne pas tenir compte dudit rapport. La presse écrite et audiovisuelle, qui n'a pas grand-chose à se mettre sous la plume dans ce secteur, s'est jetée sur cette manne, et l'escalade s'en est suivie. Bref! d'une simple opinion, on a fait une affaire d'État. Comme on le voit, les vrais problèmes d'éducation ne sont pas toujours où l'on croit qu'ils sont...

M. G.

tions.

Hors l'enseignement, il y a aussi la recherche, puisque, statutairement, tous les enseignants du Supérieur sont des enseignants chercheurs. La recherche, en France, est de bonne qualité, mais elle subit elle aussi des blocages, analogues à ceux mis en évidence précédemment, au plan des carrières et au plan des relations avec la société tout entière. Là aussi le besoin majeur est celui du décloisonnement : il faut instaurer des passerelles entre l'Université et le CNRS, entre le CNRS et l'industrie, etc. Une véritable mobilité, une ouverture réelle, sont des conditions indispensables au maintien et au développement de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

Un tel décloisonnement doit également être construit entre l'Université et les Grandes Écoles. Celles-ci sont en effet, « *aujourd'hui en plein dynamisme* » (p. 394). L'auteur marque leur pertinence et leur qualité, notamment sur l'exemple longuement décrit de l'École polytechnique. Mais il faut qu'elles deviennent moins cadencées, moins coupées de l'Université et des réalités socio-économiques globales.

Je n'ai montré ici que quelques traits de ce très gros travail, et l'on pourrait en discuter à perte de vue. Il s'agit en tout cas d'un constat rude et sans concession, même s'il est largement subjectif : les lettres et sciences humaines y sont, par exemple, largement absentes, alors que, vraisemblablement, elles posent des problèmes singuliers. Pas question donc, de considérer cette œuvre comme parole d'Évangile. Mais il serait grave, à mes yeux, de ne pas l'étudier avec attention, sans préjugés : les interrogations soulevées, les diagnostics faits, les pronostics et les remèdes, même s'ils ne m'ont pas toujours convaincu, sont d'une importance majeure, si tout au moins l'on veut bien examiner les choses comme elles sont et cesser enfin de préférer les discours habituels où toutes les réponses sont déjà contenues dans les questions.

Louis Porcher

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une opinion de André Roquère
inspecteur régional de la Santé publique

des médecins à l'école pour faire quoi?

DANS son discours aux Entretiens de Bichat, en septembre 1977, M. Giscard d'Estaing disait du Corps des médecins de Santé scolaire qu'il était en pleine désintégration. Quatre ans plus tard, les choses ne vont pas mieux, c'est le moins que l'on puisse dire.

Parmi les différentes raisons que l'on peut invoquer pour expliquer cette situation, il en est une à mes yeux importante. C'est le fait que nous autres, médecins de secteur, avons par trop négligé une règle fondamentale de notre art qui nous fait obligation de nous interroger sur notre pratique, de la remettre en question, de publier, de confronter et de débattre de notre expérience et de nos idées. Nous n'avons, en particulier, pas suffisamment participé aux débats de l'Association française de médecine et d'hygiène scolaires pour les animer et les approfondir.

Notre négligence a été d'autant plus lourde de conséquences

- que, d'une part, la mission historiquement prioritaire de notre service (l'examen médical systématique

et répété à intervalles réguliers de la population scolaire pour dépister des affections évoluant à bas bruit) a progressivement perdu, aux yeux des décideurs, de sa « rentabilité ». La définition de tâches nouvelles plus subtilement spécifiques, leur mise en application et la démonstration de leur utilité exigeaient de ce fait l'effort d'imagination et de recherche que nous n'avons pas accompli ;

- que, d'autre part, au niveau gouvernemental il n'y avait pas, malgré les discours et les textes, de volonté ni de projet pour une médecine scolaire dynamique prenant entièrement sa part des grandeurs et des servitudes de la médecine.

Même si les récents changements politiques autorisent à espérer que l'attitude du Pouvoir à notre égard va se modifier, l'effort de recherche et de proposition des médecins scolaires praticiens demeure indispensable. Fort de cette conviction, je vous demande de vouloir bien publier les quelques réflexions qui vont suivre et qui n'ont d'autre prétention que de contribuer à

amorcer un débat.

Je veux d'abord indiquer que j'ai pris conscience de ce que pourrait être le rôle d'un médecin au sein de l'école lors de ma participation, en qualité de président du Conseil départemental des parents d'élèves des écoles publiques des Pyrénées-Orientales, aux premières Journées nationales de l'École des parents et des éducateurs de Paris qui eurent lieu au Centre international de pédagogie de Sèvres en février 1956. Soit dit en passant, les socialistes venaient d'arriver au pouvoir. J'étais à ce moment-là médecin-chef de sanatorium, et cette prise de conscience me conduisit à entrer dans le Service de santé scolaire par le biais de la phthisiologie et à passer le concours de médecin de secteur.

Comme j'ai eu l'honneur de le proclamer à la tribune du Congrès de la FEN en 1980 à Toulouse, un quart de siècle plus tard je demeure convaincu qu'il y a, pour un médecin au plein sens du terme, un rôle utile à jouer dans le sein de l'école. L'action de ce médecin peut avoir plusieurs degrés d'ambition qui, loin de s'exclure, se recoupent et se complètent et que je décrirai par ordre de spécificité et de difficulté croissantes.

A un premier niveau, le médecin scolaire (MS) procède à intervalles réguliers à un examen médical de chaque élève accompagné d'une enquête anamnétique, sociale et pédagogique, et il tient à jour un dossier dont il a seul la clé. Il est alors amené

— à découvrir des affections évoluant à bas bruit dont un diagnostic précoce modifie favorablement le pronostic. C'est ce que j'ai appelé la mission historique du Service de santé scolaire et dont l'intérêt a indubitablement faibli depuis la création de ce Service au lendemain de la Libération ;

— à constater chez certains enfants que des affections connues ne reçoivent pas les soins nécessaires, et à mettre en jeu son autorité médicale pour tenter de remédier à cet état de fait. De ce point de vue, les observations ne sont pas rares où les familles négligent de suivre les recommandations des médecins traitants généralistes ou spécialistes

et où l'intervention du MS s'est révélée efficace ;

— à apporter à l'Administration et aux enseignants des informations permettant de comprendre certains comportements et d'apprécier si l'élève peut participer à certaines activités, en particulier à celles d'éducation physique et sportive. Le filtre que représente son exploitation exclusive par le MS donne à ce dossier médical, régulièrement tenu à jour depuis l'école primaire et même maternelle, les avantages attendus du fameux dossier scolaire — qui a fait, en son temps, couler beaucoup d'encre — sans en avoir les inconvénients.

A un deuxième niveau, le MS peut participer à l'action de l'école pour l'acquisition par les élèves du savoir et, si possible, des bonnes habitudes dans le domaine qui relève de sa compétence : la santé. Mon expérience en ce domaine, sur laquelle je ne veux pas m'étendre, m'a montré qu'une étroite collaboration du MS avec les enseignants et les parents pour informer et mettre en garde les élèves contre les dangers des toxicomanies dans leur ensemble et des mauvaises habitudes alimentaires, ou pour parler des problèmes de la sexualité est parfaitement possible et qu'elle peut être fructueuse.

A un troisième niveau, le MS peut participer à l'action de l'école dans la formation de la collectivité nationale. Si, comme j'ose l'espérer, nous sommes en train de passer du « diviser pour régner » au « gouverner pour unir », l'institution scolaire est appelée à jouer dans cette évolution un rôle important.

Pour qu'elle soit à même de mieux le remplir il n'est peut-être pas sans intérêt qu'existe en son sein, aux côtés des administrateurs et des enseignants qui ont, du fait de leur fonction, un certain type de relation avec les élèves et leurs familles (individu face à un groupe sur lequel il doit exercer son autorité pour faire régner un certain ordre cependant qu'il doit fréquemment porter sur chaque élève des jugements de valeur publiquement formulés), un autre personnage, en l'espèce le MS, qui n'aura avec chaque élève et sa famille qu'une relation de « colloque singulier »

libre, du fait de son statut de fonctionnaire, de toute notion de clientèle.

La concrétisation de ces ambitions suppose évidemment que soient remplies un certain nombre de conditions

- que les MS soient suffisamment nombreux pour que chacun ait la responsabilité d'un secteur raisonnable quant au nombre d'élèves ;
- que le MS soit reconnu et considéré, ce qui dépend

— de la volonté gouvernementale et de la fin d'une querelle de compétence entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Santé. A mon humble point de vue, la responsabilité du Service de santé scolaire ne peut être qu'interministérielle,

— du MS lui-même qui doit refuser d'être considéré comme un praticien diminué et qui doit faire ce qui convient dans le sérieux de sa pratique et dans l'effort permanent de culture que lui impose sa profession ;

- que soit suscité et facilité par l'autorité gouvernementale l'effort continu de recherche, de formulation, de confrontation et d'évaluation dont j'ai déjà dit qu'il est fondamentalement indispensable.

Une médecine scolaire qui se rapprocherait dans sa réalité de cet idéal trop sommairement décrit ne donnera certes pas au MS la même responsabilité qu'à ses confrères médecins de soin avec lesquels il veillera à entretenir de bonnes relations confraternelles. Cette médecine scolaire ne sera jamais aussi spectaculaire ni aussi évidemment et immédiatement utile que peut l'être l'intervention médico-chirurgicale à l'occasion d'un grave accident de la circulation, d'un cancer du poumon ou de la tentative d'autolyse.

Mais si, par sa participation à l'effort de prévention, il a contribué à soustraire à l'attrait de l'alcool le futur conducteur et à l'empêcher ainsi d'être responsable d'un accident, à retenir l'adolescent sur la pente du tabagisme et à l'aider à trouver goût à la vie, le médecin scolaire aura tout de même fait œuvre médicalement et humainement utile.

□

votre service

Depuis que s'est amorcé, voilà douze ans, le grand mouvement de rénovation de notre enseignement élémentaire, ce sont les activités d'éveil qui ont, sans aucun doute, donné lieu au plus grand nombre de publications, tant au niveau de la réflexion théorique que dans le domaine des propositions d'activités pratiques.

Ceci n'a rien de bien étonnant dans la mesure où même les maîtres les plus convaincus de la nécessité d'une mutation profonde de l'école primaire (dans le sens de « primordiale ») se sentent souvent démunis devant les problèmes posés à la fois par l'abandon des anciens programmes globaux au profit de progressions individuelles, par les exigences d'une ouverture pluridisciplinaire, par la dialectique de l'in-

ceptibles, par leur souplesse d'utilisation et la richesse de leurs potentialités, de répondre pleinement aux exigences des techniques d'éveil, nous citerons les coffrets de la Maison des instituteurs. Les deux derniers réalisés, **La montagne** et **Le monde des jouets**, ont été conçus dans la perspective d'une initiation à l'étude des faits naturels et humains. Si les éléments qui composent ces coffrets sont à peu près les mêmes dans chaque production, bien entendu il n'en est pas de même au niveau des contenus, qui sont spécifiques aux thèmes abordés.

Chacun de ces coffrets comprend d'abord un livret à la disposition des maîtres. Celui-ci précise les objectifs cognitifs et comportementaux que l'on se propose d'atteindre. Il four-

nit une documentation générale, un guide d'exploitation pédagogique des documents des élèves ainsi que des indications bibliographiques. Le coffret contient également du matériel destiné au travail individuel et aux activités de groupe. Dans le premier cas, il s'agit d'une chemise comportant un certain nombre de feuillets encartés; cette chemise permettra également de ranger les documents que chaque élève aura cherchés et sélectionnés en fonction des activités poursuivies. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des fiches de contrôle pourront être distribuées aux enfants. Elles sont tirées, à partir des matrices contenues dans le coffret, sur n'importe quel duplicateur à alcool. Dans le second cas — c'est-à-dire au niveau de l'exploitation collective —, la classe dispose de diapositives et d'un dépliant mural, qui sera complété et exploité en fonction des activités inscrites dans le plan d'ensemble établi à

l'avance.

Ces coffrets, outre le fait qu'ils offrent la garantie d'avoir été testés dans des classes au cours de leur réalisation, facilitent les jonctions entre les disciplines fondamentales et les activités d'éveil. C'est ainsi que **La montagne**, thème centré sur la géographie et la biologie, permet des prolongements au niveau du français, de la poésie, de l'initiation au respect de la nature. **Le monde des jouets** propose des approches technologiques (fabrication) et économiques (distribution), tout en s'ouvrant sur l'expression écrite et les mathématiques.

L'un et l'autre contribuent grandement à faciliter, dans les classes élémentaires, l'organisation et le déroulement des séances d'activités d'éveil. □

des ateliers d'éveil

duction et de l'instrumentalité, par la mise au point de procédures d'évaluation des acquis, par l'adoption d'une méthode basée sur la motivation et sur la découverte. Parmi les matériels sus-

nit une documentation générale, un guide d'exploitation pédagogique des documents des élèves ainsi que des indications bibliographiques. Le coffret contient également du matériel destiné au travail

Jean-Pierre Duris
La montagne

Élisabeth Saint-Jean, Michelle et Lucien David
Le monde des jouets

Éditions M.D.I., B.P. 39, 78630 Orgeval Cedex
Chaque coffret : 298 F

pédagogie quotidienne

une pédagogie du langage poétique / 4

éléments pour une pratique

Dans les trois articles précédents, après avoir insisté sur l'intérêt d'une pédagogie bien comprise des activités poétiques à l'école, en avoir reformulé les objectifs et procédé à une mise en garde à propos de quelques pratiques illusives, nous avons montré l'originalité et la richesse de la relation qu'autorisent ces activités, le climat qu'elles exigent et qu'elles suscitent ; nous avons aussi procédé à un inventaire signalétique du matériel qu'elles nécessitent et jeté quelques éléments pour favoriser chez l'enfant une meilleure compréhension globale des textes poétiques (respectivement dans *l'éducation* nos 476, 477, 478).

Aujourd'hui, nous proposerons un **premier exemple de jeux portant sur le langage**, pour favoriser et enrichir la production enfantine.

Une pédagogie visant l'exercice de l'imagination libérée se doit de favoriser les activités ludiques de l'expression orale et écrite. Ces activités familiariseront le mieux l'enfant avec les mots et leurs règles d'agencements ; ce sont elles qui permettront le dépassement de la norme, l'invention subversive ; elles délivreront l'expression et susciteront la création de textes par les élèves.

Qu'on nous entende bien, cependant. Jouer avec le lexique et la grammaire, avec les rythmes et les sons est une activité pédagogique : ces jeux sont l'occasion et les moyens d'une investigation réelle et systématique qu'il convient de pousser le plus loin possible ; un jeu entraîne un autre, mais leur ensem-

ble constitue une progression **dans un programme plus large de pratiques du langage poétique**, programme organisé selon trois lignes de force qu'il convient d'harmoniser (leur énoncé ne dessinant en aucun cas une hiérarchie) : **fréquentation des poèmes (et le cas échéant, des poètes) par tous les moyens d'approche ou d'investigation souhaitables ; exercice régulier des jeux utilisant le langage oral et écrit comme matériel à manipuler ; création poétique libre.**

La relation entre ce qui est produit à l'occasion des jeux langagiers et ce que l'on peut observer dans les poèmes lus par les enfants et/ou proposés à leur étude n'est que rarement exploitée ; il est pourtant indispensable de leur faire constater que ce qui est d'abord un jeu, pour eux, est souvent **une technique d'expression et de création féconde** chez les poètes « confirmés ».

La progression des activités ludiques peut se fonder sur les « écarts » tels que nous les avons définis (écarts relatifs) et classés précédemment. Elle sera organisée en tenant compte des techniques auxquelles les enfants sont les plus sensibles (les premières étant celles qui utilisent la sonorité des mots, le rythme et la scansion de la chaîne formulée).

Donnons quelques exemples.

Pour ce qui est des techniques portant sur le lexique

• Les chaînes magiques

Il s'agit de la création d'une suite de mots dont chacun a pour pre-

mière syllabe (sonore) la dernière du précédent. On peut exiger que cette chaîne s'élabore selon un rythme défini, ce qui complique le jeu ; ainsi, si j'adopte une mesure à trois temps : *ruisselet* → *laiterie* → *riz de Chine* → *chinoisier* → *Zéphyrin*, etc.

L'écriture sur des supports différents, la création d'espaces d'écritures nouveaux pour transcrire ces chaînes peuvent donner lieu à des activités poétiques et plastiques très riches ; leurs formulations diversifiées peuvent être le prétexte à des recherches sonores et musicales amusantes et de qualité.

• Les typographies vivantes

C'est la recherche de typographies, d'écritures originales pour des mots ou pour des textes :

— que les enfants privilégient (ainsi, pour « les mots de la tribu ») ;

— qu'ils découvrent dans les poèmes (« *le ciel émaillé d'étoiles* » de Pollain, « *la console* » de Breton, « *l'écume véloce* » de Roubaud, etc.) ;

— ou qu'ils inventent (« *Les nuvolages étaient très doux ce printemps-là* » Pierre, CM 1).

Ces recherches porteront évidemment sur la forme des lettres, leur corps et leur graisse, mais aussi sur leur spatialisation sur le support (calligrammes) (1).

• **La création de mots** (ou d'expressions) pour traduire des sensations particulières, pour décrire de manière originale ou pour agir selon des modalités singulières : « *Les doigts me fourmigent* » (CE), « *L'eau goulaisse dans ma gorge* » (CE).

On découvrira des créations équivalentes chez les poètes : « *le grand standigne* », « *le chauffose* », « *les frigidons et l'ultravitre* » de R. Queneau, « *l'homme, ce lèche-sang* » de L. Jacques.

• Citons encore le jeu des dons

Ainsi, sur le modèle du poème d'Eluard, « *Je fis un feu* », où l'on voit le poète se dépouiller de tout ce que le jour lui a donné :

« *Les forêts, les buissons, les*

(1) Lire, à ce propos, l'excellent ouvrage de J.P. Balpe, *Lire la poésie* (Colin/Bourrellier 1980) : « L'organisation de l'espace du texte est [...] fondamentale. Elle est à la fois destruction évidente des conventions de destruction-construction caractéristique de l'écriture poétique, proposition de nouveaux modes de lecture. » (pages 26 et 27).

*champs de blé, les vignes,
Les nids et leurs oiseaux, les
maisons et leurs clés,
Les insectes, les fleurs, les four-
rures, les fêtes.»*

On peut imaginer d'autres situations de dons qui mettront en œuvre un lexique important et original par le choix des mots et par leur juxtaposition parataxique.

• **N'oublions pas enfin** (mais est-ce enfin ?), **le vénérable et toujours jeune « jeu du corbillon »**, qui peut être de la corbeille, de la hotte ou du panier, si l'on veut se compliquer la règle en variant les sons des mots sollicités.

Pour ce qui concerne les techniques morpho-phonologiques : rythmes et tempo, rimes et assonances...

On peut imaginer toute une gamme de jeux pour inventer des serinettes et des comptines.

- soit que l'on parte **d'un rythme** proposé par un élève ou par un groupe d'élèves. Ce rythme sera donné en utilisant des instruments de musique ou des objets sonores, et traduit corporellement puis graphiquement ;
- soit que l'on parte d'une **serinette**, d'une **mélodie** simple et circulaire

bien rythmée.

Cette structure de base pourra être compliquée à loisir par l'exigence de rimes, d'un ordre pour celles-ci, de retours sonores, etc. Ainsi :
Invente une comptine selon ces règles suivantes :

Rythme :



Rimes : on — aille — on — aille
4 strophes — mélodie à créer.

On peut encore partir de l'observation **d'une action simple** répétitive (effacer le tableau, monter un escalier, jouer à la balle, enfoncer un clou, etc.) pour en découvrir le rythme, le scander, l'exprimer corporellement et graphiquement, puis chercher une mélodie et des paroles, comme précédemment.

On peut enfin s'aider **d'un syntagme, d'une phrase** qui détermineront la découverte d'un rythme et la recherche d'une mélodie, d'un complément linguistique pour une chansonnette à inventer.

La semaine prochaine, nous parlerons des techniques morpho-syntaxiques.

Bernard Blot

étapes essentielles de la première partie. La seconde traite de l'éducation en Europe et dans l'Islam : la Grèce et Rome, Byzance, le Haut Moyen Age, le monde islamique médiéval, les universités et écoles du XI^e au XV^e siècle, le monde slave, le monde scandinave, l'histoire des techniques pédagogiques.

Comme on voit, les animateurs de l'œuvre ont fait un effort considérable pour sortir d'un de nos habituels péchés mignons : l'ethnocentrisme. Ici le monde entier (ou presque) est parcouru, et les auteurs sollicités appartiennent eux-mêmes à divers pays. Les Français sont évidemment en majorité mais on y trouve également un Allemand, des Américains, un Japonais, un Indien. On se trouve donc dans un univers de véritables spécialistes, mais chacun d'entre eux a fait l'effort, trop rare d'habitude, d'écrire clairement pour un public de non-spécialistes (sans pour autant tolérer de concessions sur l'état actuel de la connaissance).

Au fil du deuxième volume, nous passons **de 1515 à 1815**, mais l'esprit d'ouverture reste celui que je viens d'indiquer. Là encore, on note la présence de la Chine, de l'Inde (par un historien indien), du Japon (par un historien japonais), du monde slave, du monde scandinave. La Grande-Bretagne apparaît (sous une plume britannique), comme l'Amérique du Nord, l'Espagne et l'Amérique latine, l'Italie et le monde méditerranéen (tous ces thèmes étant traités par des spécialistes nationaux).

On dresse ensuite un panorama de l'Europe occidentale après la Réforme. L'éducation à l'époque des grands humanistes, l'éducation au temps de la Réforme puis de la Contre-Réforme, l'éducation familiale (par Philippe Ariès lui-même), les universités à l'époque moderne, le mouvement des idées pédagogiques aux XVII^e et XVIII^e siècles, la naissance et le développement des collèges en France, l'éducation durant la période révolutionnaire et, comme toujours sous la plume de Jean Vial, « L'ap-

documentation

l'éducation dans tous ses états

Élaborer une **Histoire mondiale de l'éducation**, dans une présentation extrêmement soignée qui en fait à la fois un ouvrage de travail et de bibliothèque, c'est une entreprise dont on espérait depuis longtemps qu'elle voie le jour en France. La voici aujourd'hui publiée, en quatre volumes, sous la direction de Gaston Mialaret et Jean Vial (1). On peut considérer que, sans grandes difficultés, elle deviendra un ouvrage de référence présent dans tous les lieux de documentation orientés vers l'enseignement, et constituera une ressource vers laquelle on se tournera souvent.

Le premier volume nous conduit **jusqu'à 1515**, en partant des sources les plus anciennes concernant l'éducation d'autrefois. L'éducation des scribes et l'instruction en Mésopota-

mie, l'éducation dans l'ancienne Égypte, dans la Chine ancienne et médiévale, en Inde pendant l'Antiquité et le Moyen Age, au Japon antique et médiéval, telles sont les

(1) **Histoire mondiale de l'éducation** (Presses universitaires de France). 1^{er} volume : Des origines à 1515 (368 p.); 2^e volume : De 1515 à 1815 (424 p.); 3^e volume : De 1815 à 1945 (360 p.); 4^e volume : De 1945 à nos jours (560 p.). Chaque tome comporte également un index et des illustrations.

prentissage des rudiments en Europe occidentale », vu sous l'angle des techniques pédagogiques, des outils et des instruments utilisés pour cela.

Ce deuxième volume semble un peu plus austère que le premier, notamment à cause du plus petit nombre d'illustrations. Il reste cependant de lecture aisée, claire, sérieuse. Il est facile de se repérer dans l'ensemble de l'ouvrage, car on s'est attaché à mettre en place un index de noms propres fort utile. Dans la perspective d'une initiation à l'éducation comparée et dans la construction chez les futurs maîtres (et chez les autres), d'une culture historique moins rudimentaire, il me paraît évident qu'un tel travail sera particulièrement précieux, pour peu qu'il se diffuse suffisamment (comme ce serait souhaitable).

Le troisième volume ne déroge pas à ces principes, nous conduisant **de 1815 à 1945**. Il se consacre d'abord aux « grands complexes éducationnels hors d'Europe » (Chine moderne, Japon, Indonésie, Amérique du Nord, Afrique noire), puis à l'éducation en Europe (le monde slave, le monde scandinave, les pays de langue germanique, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, le tout précédé d'un texte de Viviane Isambert-Jamati sur les raisons des changements éducatifs intervenus durant la période).

Une troisième partie s'attache à des « Problèmes et secteurs pédagogiques particuliers » : les techniques des apprentissages rudimentaires au XIX^e siècle (par Jean Vial, bien sûr), l'enseignement mutuel, les enseignements primaire et secondaire en France, l'enseignement technique (par Antoine Léon), l'enseignement supérieur et la recherche scientifique (par Paul Gerbod), l'évolution de l'éducation féminine (traitée véritablement à très grands traits approximatifs).

Là aussi donc, des noms de spécialistes fort connus, mais aussi des absences (Antoine Prost, Françoise Mayeur par exemple). Reste un travail fort intéressant, caractérisé par les mêmes qualités de clarté et de simplicité. Je suis persuadé que ce volume aussi sera d'une grande utilité pour les enseignants en formation et pour tous ceux qui veulent réfléchir

sur les véritables évolutions éducatives.

Le quatrième et dernier volume porte donc sur les problèmes contemporains, **de 1945 à maintenant**. L'Europe occidentale, l'Union soviétique et les pays socialistes, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, les pays arabes, les pays décolonisés, la Chine, sont ici représentés. Une deuxième partie est consacrée aux méthodes et aux techniques : l'éducation nouvelle en France, les pédagogies institutionnelles, l'audiovisuel, les machines à enseigner et l'ordinateur, les équipements scolaires, les manuels, le matériel pédagogique, les bibliothèques, sont parcourus en une centaine de pages.

La troisième partie porte pour titre : « L'évolution des programmes et les modifications dans l'enseignement de certaines disciplines » (ce qui est à la fois bien vague et bien restrictif) : les langues vivantes, les mathématiques, l'éducation scientifique, les sciences sociales et l'économie, l'histoire, l'éducation musicale, le dessin, l'éducation physique. La quatrième partie porte sur des « problèmes éducatifs contemporains » : le plan Langevin-Wallon, la réforme suédoise, l'enseignement féminin, les universités du troisième âge, la formation des enseignants (par Marcel Postic), la pédagogie familiale, l'éducation permanente, l'éducation préscolaire, les écoles élémentaires, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, l'enfance inadaptée, la délinquance des jeunes.

Une cinquième partie, très courte, « Vue générale sur l'évolution de la recherche pédagogique et des sciences de l'éducation », traite de la pédagogie expérimentale, de l'innovation pédagogique dans le monde, et du développement des sciences de l'éducation. Enfin, une sixième et dernière partie est consacrée à « L'apport des organisations internationales à l'éducation contemporaine » (sous la plume de Amadou Mathar M'Bow, directeur général de l'Unesco) en une quinzaine de pages.

C'est ce quatrième volume, je l'avoue, qui m'a le moins convaincu. La matière était trop vaste, me semble-t-il, et, donc, trop difficile à orga-

niser. Même les meilleurs auteurs sont alors obligés de faire un texte trop marqué par le survol. Ce dernier tome est plutôt une sorte d'encyclopédie (comme telle fort utile) qu'une contribution véritablement historique comme son nom semble l'indiquer. Sans doute est-il difficile de faire autrement.

Au total donc, il s'agit d'une contri-

une av à mé

L'expérience de pédagogie ouverte qui se trouve relatée dans **L'école éclatée** de Claire et Marc Héber-Suffrin (Stock, coll. « Stock 2 », 292 p.) et les propos réflexifs qui la suivent revêtent, à mes yeux, une importance dont il est impossible de rendre compte en quelques lignes. Ce qui revient à dire que la présente note est avant tout une façon de convier le lecteur à prendre lui-même connaissance de ce livre fascinant et singulier.

Institutrice dans la cité de transit d'Orly, Claire Héber-Suffrin se satisfait mal du rôle d'enseignante qui lui est dévolu. S'appuyant sur des bases théoriques — Cousinet, Freinet, Illich —, elle favorise l'innovation, l'expression et la communication. Elle s'apercevra qu'un changement progressif s'opère non seulement à l'intérieur de sa classe, mais encore qu'il passe par une évolution simultanée des parents, des élèves et des enseignants.

Peu à peu, la portée de l'expérience augmente, avec les expositions que ses élèves effectuent dans la cité, la réalisation de l'enquête sur la vie en HLM à Orly, la tentative de faire partager aux enfants l'existence des gens en allant travailler avec eux dans les magasins, etc. Toutes ces pratiques nouvelles ont profondément marqué les élèves : neuf ans

bution importante aux sciences de l'éducation en une période où l'on a bien, en effet, besoin d'elles, et où, complémentirement, elles ont enfin reconquis droit de cité. Gaston Mialaret et Jean Vial, maîtres d'œuvre de ce travail monumental, méritent donc notre gratitude.

Louis Porcher

enture diter

après, ils en témoignent dans ce livre et s'accordent pour dire combien ces multiples activités créatrices et coopératives leur ont semblé enrichissantes et passionnantes.

L'auteur pense qu'il faut encore franchir un pas pour que « *tout l'espace devienne ressource éducative* ». Sa rencontre avec une équipe d'éducateurs va donner naissance aux « Réseaux ». Chacun, dans la cité, a quelque chose à apprendre aux autres. Chacun a le droit et l'obligation d'être enseignant de ce qu'il sait. C'est ainsi que des ateliers d'échanges de connaissances se créent et fonctionnent. L'école est vraiment devenue osmotique et le mouvement a pris des dimensions autogestionnaires. A ce niveau, le contrôle échappe aux responsables initiaux et l'ensemble n'arrive pas à atteindre la cohérence pour se perpétuer. C'est ce que souligne Edgar Morin dans son avant-propos. La « boucle » ne peut, une fois formée, se continuer d'elle-même, par routine. Elle doit être sans cesse réalimentée : « *Comme tout ce qui est vivant, elle a sans cesse besoin d'autorégénération.* »

Devant les obstacles, les résistances, les incompréhensions, les découragements, Claire Héber-Suffrin finit par abandonner l'expérience lancée en 1972... Après le récit vient le

bilan : elle estime d'abord que cette expérience n'a été possible qu'en raison de l'homogénéité dans laquelle elle a été conduite. Elle note que les fonctions de reproduction d'une classe dominante à travers l'école, phénomène mis en cause par l'expérience, n'ont pas été dévoilés. Ceci parce qu'il n'y avait pas de représentant de la classe dominante au sein du milieu expérimental pour sentir ses privilèges menacés et aussi parce que « *aucun représentant de la classe dominée n'a perçu clairement, derrière les séductions pédagogiques de l'expérience, ses enjeux politiques* ». Dans un milieu hétérogène, un tel projet aurait été rapidement neutralisé.

Par contre, grâce à cette expérience, les élèves et leurs familles ont

pris conscience que leur « échec social » n'était pas de leur fait mais de celui de l'ensemble du fonctionnement social. Cette pratique d'enseignement a révélé à tous que les difficultés scolaires ne constituent que l'épiphénomène d'autres difficultés. Ceci, aucun enseignement ne devrait jamais l'oublier.

Expérience interrompue, certes, mais non pas à la suite d'un échec. Plutôt à l'orée d'une certitude : « *Tout peut commencer à changer lorsque le message d'une telle expérience se transmet et se diaspore.* » Il reste à espérer que la lecture de cette « aventure pédagogique » soit le point de départ de beaucoup d'autres.

Pierre Ferran

fidèle mémoire

Dans un ouvrage bouleversant, **Ils ne voulaient pas mourir. Les enfants martyrs du Bullenhusser Damm** (Presses de la Renaissance, 242 p.), Günther Schwarberg raconte comment, le 20 avril 1945, quelques heures avant la libération du camp de Neuengamme, vingt enfants juifs de cinq à douze ans, après avoir subi durant des mois les expériences aussi cruelles qu'inutiles du médecin SS Kurt Heissmeyer, furent conduits du camp à l'école du Bullenhusser Damm et pendus dans la même nuit aux crochets de la chaufferie. Ces enfants symbolisent doublement le cruel destin d'un million et demi d'enfants juifs rayés de la carte des vivants : parce qu'ils furent les derniers enfants atteints par la folie meurtrière de l'antisémitisme nazi et parce qu'ils furent les premiers oubliés par la mémoire du monde entier.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, le lecteur trouvera de larges extraits du procès où les principaux responsables nazis furent condamnés. L'auteur montre que, le temps aidant, les souvenirs s'estompent et, de fait, les criminels qui ont échappé à la recherche et réintégré la vie bourgeoise allemande d'après-guerre « *passent aussi inaperçus qu'à l'époque de leurs crimes* ». Le cousin de la fillette martyre Jacqueline Morgenstern trouva il y a peu de temps le tortionnaire Arnold Strippel et le dénonça ; celui-ci ne fut condamné qu'à **trois mois et demi de prison avec sursis**, « *compte tenu de son dossier médical* ».

Günther Schwarberg est persuadé que tout cela est appelé à changer et il milite, avec de nombreuses autres personnes, afin que le SS Obersturmführer, aujourd'hui valide, libre et impuni, ait le châtiment qu'il mérite. Il veut aussi que nos mémoires se souviennent de ces enfants, et il termine son ouvrage par une page où il cite les prénom, nom, âge et nationalité de ceux-là qui vécurent dans la solitude affective, la détresse physique et morale au camp de Neuengamme et moururent dans les caves de l'école du Bullenhusser Damm.

P. F.

N.B. L'Association des Enfants du Bullenhusser Damm a été fondée afin de rappeler leur souvenir et réclamer justice. En France, on peut se renseigner en écrivant à Henri Morgenstern (19, rue de Belleville - 75019 Paris).

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

fournitures scolaires

Est-il normal que, dans certaines communes, la gratuité des fournitures scolaires ne soit pas assurée et que les dépenses de ce type restent à la charge des familles ?

Il est exact que le décret presque centenaire du 29 janvier 1890 stipule que dans les communes où la gratuité des fournitures scolaires n'est pas assurée par le conseil municipal celles-ci sont à la charge des familles.

Ce texte n'a plus à l'heure actuelle qu'une portée limitée. Toutefois, son abrogation ou sa modification ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'une négociation avec le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, car elles conduiraient nécessairement à la création d'une charge obligatoire supplémentaire pour les communes.

travail à temps partiel

J'exerce la fonction de documentaliste dans un service du ministère de l'Éducation nationale en province. Ayant un enfant âgé de dix-huit mois, je voudrais demander un travail à temps partiel, entre le mi-temps et le temps complet. Est-ce possible ?

La loi du 2 décembre 1980 et le décret du 8 mai 1981 permettent à l'administration d'accorder des autorisations de travail à temps partiel à certains personnels des services extérieurs du ministère de l'Éducation nationale, en particulier aux personnels de documentation. C'est ainsi que vous pouvez demander et obtenir,

par exemple, un service qui soit fixé à 80 % de la durée hebdomadaire du travail dans votre administration.

à l'ONISEP

Dans mon établissement, les professeurs et les élèves consultent fréquemment, au service de documentation, les publications de l'ONISEP. Nous aimerions avoir une brochure pour l'orientation après la classe de seconde. Existe-t-elle ? L'ONISEP a-t-il d'autres projets pouvant nous intéresser ?

En dehors des brochures d'information que vous semblez bien connaître, l'ONISEP a édité des publications sur les débouchés du baccalauréat, sur les enseignements supérieurs, sur les informations technologiques (élèves de 5^e et 3^e), pour les enfants et adolescents handicapés, la revue **Avenirs** et une série de films (62) et de diapositives sur les métiers.

Pour les prochaines années, le programme de l'ONISEP comprend les principaux éléments suivants :

- en 1982 : une brochure à l'attention des élèves qui auront suivi une classe de seconde de détermination (orientations d'études à prendre après cette classe) ; un dossier sur les choix personnels destinés aux élèves de 3^e (ou de fin de 4^e) plus complet que l'actuelle brochure ; des traductions en arabe, portugais et espagnol (pour les familles migrantes) des principales brochures de l'office ; une action spécifique en faveur des élèves des CPPN et CPA, etc. ;
- les documents pour les informateurs (DCO) seront améliorés et remis à jour ;

- une information audiovisuelle plus complète sera diffusée par la télévision et la radio ;

- une action par la voie de la télématique sera améliorée grâce à différentes expériences lancées actuellement avec Télétel et Antique.

emplois de réadaptation

Il y a un certain nombre d'enseignants publics inaptes, au moins temporairement, à l'exercice de leur fonction notamment à la suite d'un congé de longue durée. Est-il possible de connaître le nombre des enseignants en congé de longue durée et le nombre des postes de réadaptation ou assimilés qui peuvent être attribués aux personnels à l'issue d'un tel congé ?

Pour tenter de répondre aux problèmes posés par les maîtres anciens malades, le ministère de l'Éducation nationale a mis en place un système qui lui est propre en dégageant des emplois permettant la réadaptation ou le reclassement de ces personnels. Les emplois dits « de réadaptation » correspondent à une situation temporaire qui doit permettre au fonctionnaire de retrouver progressivement sa capacité de travail. Les emplois dits « de reclassement » permettent l'accueil à titre permanent d'un agent dont l'état de santé est pratiquement stabilisé mais ne lui assure pas la possibilité d'exercer ses responsabilités précédentes. Pour l'année scolaire en cours, 2 823 postes sont consacrés à la réadaptation et au reclassement, soit 953 instituteurs, 395 PEGC, 1 480 professeurs de lycée. Ce nombre est en augmentation (plus 143 postes) par rapport à l'année précédente.

Le nombre des demandes de première affectation sur de tels emplois s'est élevé à 1 230 pour la présente année scolaire, 406 candidatures ont pu être retenues soit un taux de satisfaction de 32 %. Les demandes prioritairement prises en considération émanent de personnels bénéficiant d'un congé de longue durée ou de longue maladie ou qui sont atteints de maladie particulièrement incom-

patibles avec la fonction enseignante comme les troubles auditifs ou de l'élocution. A la dernière rentrée scolaire, il y avait environ 3 500 enseignants en congé de longue durée.

professeurs techniques

J'aimerais savoir si la réalisation de l'intégration des professeurs techniques de lycée technique dans le corps des certifiés est en voie de réalisation et sous quelle forme ?

Actuellement, les professeurs techniques de lycée technique sont recrutés dans le cadre du décret du 16 décembre 1975 qui leur est propre et qui prévoit, à titre transitoire, des modalités de recrutement différentes de celles qui sont prévues pour les professeurs certifiés. Il n'a pas été possible de mettre en œuvre un mode de recrutement unique, car il n'existe pas de formations universitaires correspondant au programme de recrutement des PT. Mais l'administration s'est attachée à garantir un niveau de recrutement équivalent pour les PT et les professeurs certifiés. C'est-à-dire par la voie d'un concours interne et d'un concours externe. Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'une licence ou d'un diplôme propre à une spécialité. Le concours interne est essentiellement ouvert aux élèves professeurs, titulaires d'un BTS ou d'un DUT qui, après avoir subi les épreuves d'un concours, ont suivi un cycle de deux ans préparatoire à ce concours interne. L'harmonisation progressive des modalités de recrutement devrait permettre à terme d'envisager l'unification de ces deux catégories de professeurs. D'ores et déjà, les PT bénéficient du même déroulement de carrière, des mêmes indices de rémunération et sont soumis aux mêmes obligations de service que les professeurs certifiés dans les disciplines comportant une agrégation, ils ont accès au corps des professeurs agrégés, par concours ou par application du décret du 28 octobre 1980 (tout extérieur).

René Guy

au B. O.

on majore

■ **LES RENTES accidents du travail et les pensions d'invalidité**, à compter du 1^{er} janvier 1982 (note de service du 6 janvier 1982 - B.O. n° 2).

on prépare

■ **LA SESSION 1982** d'examens conduisant à la délivrance des **brevets d'études professionnelles**. Début de la session : 1^{er} juin 1982 (arrêté du 8 décembre 1981 - B.O. n° 2).

■ **LA SESSION 1982 du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien** (dates et horaires des différentes épreuves d'examens) et la session de 1983 pour les épreuves anticipées de français (arrêté du 23 décembre 1981 - B.O. n° 2).

■ **LES ÉPREUVES** spécifiques du baccalauréat, option A6 : **éducation musicale** (note de service du 29 décembre 1981 - B.O. n° 2).

on signale

■ **LES INSTRUCTIONS** fixant les modalités du **recensement général de la population** dans les établissements scolaires avec internat et dans les cités universitaires (circulaire du 11 janvier 1982 - B.O. n° 2).

■ **LES SÉJOURS PÉDAGOGIQUES** en **Allemagne fédérale** pour les professeurs

d'allemand du second degré, pendant les vacances d'été de 1982. Demande à faire **avant le 15 février 1982** (note de service du 29 décembre 1981 - B.O. n° 2).

■ **LES CONDITIONS ET MODALITÉS d'accueil des étudiants étrangers** dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendant des universités (décret du 31 décembre 1981, arrêtés du 31 décembre 1981, circulaire du 4 janvier 1982 - B.O. n° 2).

■ **LE CALENDRIER de l'année scolaire 1982-1983** pour les écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées (arrêté du 31 décembre 1981 - B.O. n° 2).

on modifie

■ **LE RÈGLEMENT d'examen du BT métiers de la musique** et les horaires et programmes des classes y préparant (arrêté du 5 octobre 1981 - B.O. n° 2).

on précise

■ **LES CONDITIONS** d'application, sur le plan budgétaire, de la circulaire du 28 octobre 1981 sur le **travail à temps partiel** du personnel enseignant des établissements d'enseignement public du second degré et de formation des maîtres (note du 6 janvier 1982 - B.O. n° 2).

■ **LES MODALITÉS** de la partie pratique du CA au **professorat de l'enseignement technique** : sections B3, B4 et B5 (arrêté du 21 décembre 1981 - B.O. n° 2).

Prix au 1^{er} sept. 1981



750^F TTC

EN KIT A PEINDRE

PTC 260kg

en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples livrés avec boucle prise et cache boucle encadeau
R4 R5 R12 R14 R16
130/150 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV GS GSA

232^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

■ **LES CONDITIONS** de nomination des 2 700 adjoints d'enseignement stagiaires (recrutement de juillet 1981) et de mise en place des postes d'adjoint d'enseignement affectés au remplacement (note de service du 11 janvier 1982 - B.O. n° 2).

■ **LES GROUPES** d'épreuves du concours de recrutement des professeurs d'éducation physique et sportive : admissibilité et admission (arrêté du 17 décembre 1981, note de service du 31 décembre 1981 - B.O. n° 2).

agenda

colloque

■ **Formation professionnelle des jeunes en difficulté**, au Centre national d'études et de formation pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée (Beaumont-sur-Oise) les 8, 9 et 10 février. Ce colloque national, placé sous le double patronage des ministères de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, s'adresse aux enseignants et, au premier chef, aux responsables des divers établissements qui assurent une formation professionnelle, mais aussi aux universitaires, chercheurs, responsables syndicaux, parents, etc. Il a pour but de proposer un lieu de rencontre, de discussion et de réflexion à des personnes travaillant dans différents secteurs et n'ayant pas l'occasion de débattre ensemble; de confronter des expériences diverses à celles menées par le Centre de formation et de spécialisation du CNEFASES; d'essayer d'apporter une contribution (éléments de réflexion et propositions concrètes) à la solution des problèmes posés par la formation professionnelle des jeunes en difficulté. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : CNEFASES, secrétariat du colloque de février, 2, avenue du Président-Wilson, 95260 Beaumont-sur-Oise. Tél. : [3] 034-32-20.

stages

■ **Activités sportives de plein air et de pleine nature** (randonnée ski nordique). Ce stage de technique d'animation, agréé DEFA, est organisé par la direction régionale de la Jeunesse et des Sports de Lyon du 21 au 28 février. Destiné aux animateurs socio-éducatifs, aux candidats cycle DEFA, aux enseignants, aux travailleurs sociaux, aux animateurs en cycle BAFA, il réunira vingt à vingt-cinq stagiaires (âge minimum : 18 ans). Ayant pour objectif de rendre les animateurs en formation capables d'organiser et de promouvoir des activités de randonnée, ce stage proposera l'initiation au ski nordique, son apprentissage technique, sa pratique dans des conditions de vie rustique permettant un contact avec le milieu natu-

rel et humain, et une réflexion pédagogique sur cette pratique. Complémentaire-ment, se déroulera, du 1^{er} au 12 septembre, un stage de randonnée pédestre et cyclo-tourisme. Les frais de participation seront respectivement de 700 et 1000 F (pour stagiaires formation continue : 1000 et 1300 F). Une aide financière est accordée à tout stagiaire (en formation DEFA ou non) par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Renseignements et inscriptions : direction régionale de la Jeunesse et des Sports, 2, rue Grenette, 69002 Lyon. Tél. : [7] 842-68-26.

■ **Un stage Gestion-Administration**, agréé DEFA, est proposé, au cours du premier trimestre 1982, aux travailleurs sociaux, notamment aux animateurs professionnels. Il aura lieu à Caen et se déroulera en quatre séquences d'une semaine, indépendantes les unes des autres. Frais de participation : 800 F par séquence. Renseignements et inscriptions : UFCV-Ouest, 16, rue de la Santé, 35100 Rennes. Tél. : [99] 67-21-02.

■ **Un stage gestion-administration, tennis**, agréé DEFA et dirigé par des conseillers techniques et pédagogiques régionaux, est organisé par la direction régionale d'Ile-de-France du Temps libre/Jeunesse et Sports, du 22 au 27 mars à la base de plein air de Boisle-Roi. Pour tous renseignements complémentaires : direction régionale d'Ile-de-France du Temps libre/Jeunesse et Sports, 6-8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. : 584-12-05, p. 618 ou 619.

cinéma

■ **L'INRP et le CNDP**, en relation avec les responsables du cinéma « L'Escurial » (Paris, 13^e), organisent le mercredi 3 février à 14 heures une projection-débat autour de **L'encyclopédie du cinéma** de Claude-Jean Philippe et des problèmes posés par l'usage didactique des œuvres cinématographiques. Cette séance aura lieu 29, rue d'Ulm, dans la salle Jules-Ferry.

■ **III^e Festival du cinéma pour enfants de**

Corbeil-Essonnes, du 9 au 16 février. Deux orientations ont présidé à la mise en place de ce Festival : les films viennent tous d'une seule nation — cette année la Hongrie — ce qui permet de faire découvrir la vie des enfants du pays concerné et, par là même, la production cinématographique pour jeunes publics ; la sélection est composée d'œuvres inédites en France. Les films sont projetés en version originale et traduction simultanée en français. L'enfant est un être en devenir chez qui les facultés d'attention et d'adaptation se développent par étapes ; le cinéma peut lui permettre, en ne lui proposant pas un aspect puéril et débilitant du monde dans lequel il vit, de former son sens critique et de l'amener à mieux appréhender les réalités de son existence quotidienne. Les projections auront lieu au Centre d'action culturelle Pablo-Neruda (22, rue Marcel-Cachin). Pour tous renseignements : Festival du cinéma pour enfants de Corbeil-Essonnes, 45, allées Aristide-Briand, 91100 Corbeil-Essonnes. Tél. : 496-27-69.

expositions

■ **Exposition de marionnettes**, au grand foyer du Théâtre national de Chaillot, jusqu'à la fin février. Cette exposition, de caractère documentaire, est destinée à montrer les différents types de marionnettes : à fil, à gaines, à tige, marionnettes d'ombre, marottes, utilisées un peu partout dans le monde, en Europe, Asie, Afrique. Elle regroupe des poupées prêtées par le musée de la Marionnette à Lyon, le musée de l'Homme à Paris, par Mme Béatrice Tournaire, et par les marionnettistes Philippe Casidanus, Claude et Marcelle Quièvreux, André Blin, Jean-Luc Penso et Alain Recoing. Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris. Tél. : 505-14-50.

■ **La Terre et les volcans**, exposition itinérante de la Maison des Volcans dont nous avons souvent rendu compte dans cette rubrique, sera présentée :

- du 1^{er} au 8 février, à la mairie d'Albi ;
- du 8 au 18 février, à la Bibliothèque municipale de Lavaur ;
- du 22 février au 22 mars, au Centre culturel de La Ciotat (1, avenue Léon-Blum) ;
- du 15 avril au 15 mai, au CPIE de Forcalquier et aux MJC de Manosque et de Saint-Auban ;
- du 15 mai au 15 juin, au Muséum d'histoire naturelle de Toulon.

Pour tous renseignements complémentaires : La Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-49-09.

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes
dans la vie de
la langue choisie...



Publicité Orbis

multiples formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche, Italie,
Malte, Japon, USA, Mexique,
Turquie, Ceylan,

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille avec ou sans cours ; séjours avec pratique de sports, etc., pour scolaires, étudiants et adultes. "Mini B.L.", de 8 à 12 jours ou Séjours d'Etablissement, 3 à 6 jours sous la conduite des professeurs de l'établissement, pendant la période scolaire. En Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie, etc...

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

S.I.L.C. (service 161)
16022 ANGOULEME CEDEX
Bureaux à PARIS :
(1) 250.71.20 et 583.85.11
NORD : (20) 05.34.70
EST : (8) 396.11.74
RHONE ALPES : (76) 42.74.76
SUD EST : (42) 27.88.42
SUD OUEST : (61) 21.68.17 et
(56) 91.62.74
BRETAGNE : (40) 70.46.71
CENTRE : (55) 76.31.47
NORMANDIE : (35) 88.63.70



caisse nationale des
monuments historiques
et des sites
hôtel de sully
62 rue saint-antoine
75004 paris tél: 274.22.22

Pour les enseignants et les groupes scolaires la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites propose :

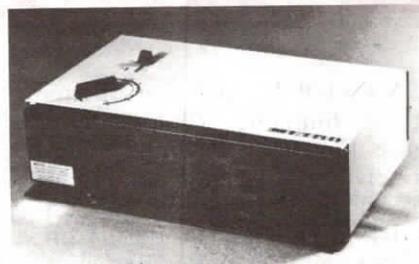
- des visites conférences à Paris et en Ile-de-France avec des conférenciers spécialisés pour découvrir et étudier l'architecture et la vie quotidienne à partir des monuments et des quartiers
- des ateliers d'initiation à l'architecture pour une classe et son maître qui, à travers la réalisation d'une maquette, permettront de connaître les techniques de l'architecture et de comprendre notre environnement quotidien
- des éditions sur les monuments, des catalogues d'exposition d'architecture.

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30

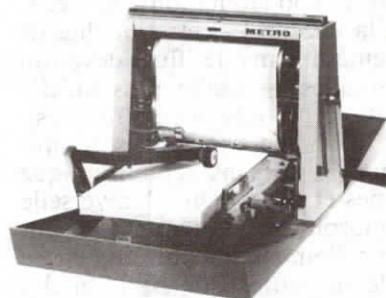
THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3 : duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance qu'à la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique. Rendement : 80 copies minute environ.



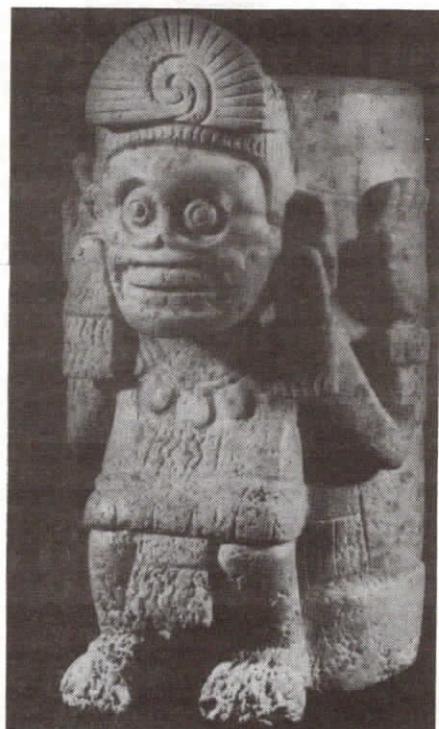
METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Au petit Palais, jusqu'au 27 février, sont exposés pour la première fois une centaine d'objets mis à jour depuis 1978 au cours des fouilles du Templo Mayor de Tenochtitlan, le Mexico des Aztèques.

Ces objets d'art, où se trouvent de nombreux tributs des civilisations inféodées au nouvel empire guerrier, offrent une large vision de l'art précolombien.

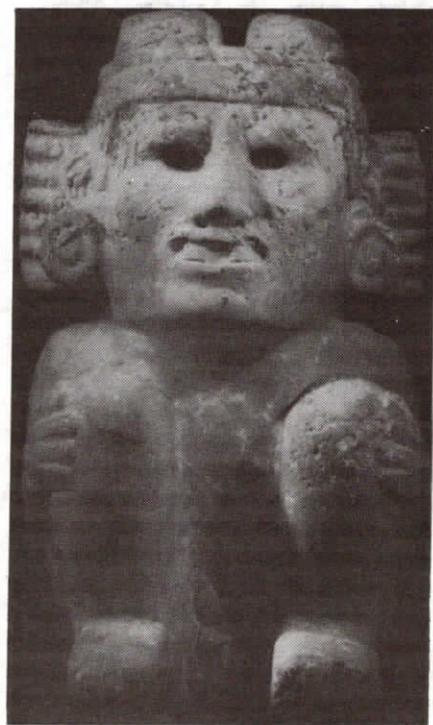
S'y ajoutent dix pièces majeures des musées mexicains ainsi que les œuvres récentes d'une vingtaine de peintres actuels, justifiant l'intitulé de l'exposition : « Mexico d'hier et d'aujourd'hui ».



les plumes

AU MEXIQUE plus qu'ailleurs l'histoire humaine s'éploie sous l'augure fondateur du mythe. Jamais civilisations ne connurent mieux leur nature mortelle. Et c'est dans l'accomplissement du destin que les peuples mésoaméricains levèrent un jour leurs empires, malgré la condamnation des dieux. Mais la fatalité — cette lucidité de l'éphémère dans le flux dévorant des mondes — exalte plus qu'elle n'arrête celui que les astres désignent à l'aube sacrée des temps. Car une lutte sans répit implique hommes et dieux dans l'universelle métamorphose. Toujours la lumière à l'ombre se confronte en ce double meurtrier qui est l'Un des cosmos. Quetzalcoalt, pour le jamais des siècles, combat Tescatlipoca — et ces forces contraires, en une suite ininterrompue de créations et de destructions, décrivent l'histoire même de l'univers.

A travers ses fables, ses oppressions et ses révoltes, ce sentiment tragique bronze l'âme du Mexique et jusqu'à nos jours mêle la mort à la vie, par-delà l'humanisme importé d'Occident. Car l'idée manichéiste n'habite pas les hauts plateaux surplombant l'isthme de Tehuantepec, entre Atlantique et Pacifique : si Quetzalcoalt est bénéfique, c'est pour l'instant des hommes et non pour l'éternité anéantisante des dieux. En haut des pyramides, les pierres des temples bouillonnent toujours d'un sang pourpre, et les victimes succèdent aux bourreaux sous l'orgueilleux soleil de Huitzilopochtli, le dieu-vampire qui boit aux gorges « l'eau précieuse » — comme bouillonnent les volcans géants de Popocatepec et d'Orizaba avant d'engloutir le monde sous les foudres et les laves, à l'heure du cinquième soleil prévue au ciel aztèque.



En ces terres sans hommes d'Amérique, tout commença il y a trente mille ans par la migration de tribus venues du nord de l'Asie par le détroit de Behring, isthme alors à cette époque de glaciation retenant les eaux aux deux pôles. Et ces tribus vivant de cueillette et de chasse se disséminèrent et s'enfoncèrent dans le vaste continent hanté par les mammoths, les bisons, les tigres aux dents de sabre. Bien plus tard, ces nomades domestiquèrent certaines plantes et devinrent ainsi sédentaires. En Mésoamérique, il y a cinq mille ans, s'établirent les premiers villages. Un événement fondamental : « l'invention » du maïs — maigre graminée peu à peu développée — marquera la civilisation et l'économie du Mexique. Les phases de la germination plieront à leur magie insufflée par les dieux toute la pensée de la communauté : au sens double du terme, le

expressionniste de cet art ainsi mieux s'explique.

Plus de mille cinq cents ans avant notre ère, à l'origine des civilisations précolombiennes, apparurent les Olmèques. Ils créèrent les premières pyramides — telle que celle de Cuicuilco, longtemps préservée sous les laves du volcan Xitle — lesquelles domineront de leur monumentalité les complexes urbains. Elles ont le socle chiffré aux nombre du ciel : jours et mois des calendriers solaire et rituel. Audessus, l'autel reçoit le prêtre et ses sanglantes invocations, répétant par le sacrifice la cruelle légende des dieux. La sculpture olmèque — énormes têtes de basalte, mystérieuses figures aux crânes étroits et démesurés, autels, masques humains à la bouche olmèque, ima-

posante cité de Monte Alban, il y a dix-huit siècles. Ignorant la sculpture sur pierre, ils façonnèrent des images en relief sur les urnes d'argile servant d'offrandes pour accompagner les morts au secret glacé des limbes. L'emploi tectonique de la colonne appareillée apparaît dans leurs temples. Les Mixtèques, auxquels nous devons les rares manuscrits enluminés échappés aux vandales de l'Ancien Monde : le Codex Nuttall et le Codex de Vienne ; céramistes et orfèvres de génie qui surent modeler, aussi bien que la terre, l'or le cuivre et l'argent ; mais aussi le jade, matière en ces lieux plus précieuse encore. Les singuliers Tarasques qui, sans assise religieuse, vouèrent un culte aux morts et aux totems ; leur art, curieusement profane, multiplie les scènes de genre de la vie quotidienne avec un sens aigu de l'instant fugitif.

Il faudrait s'étendre sur les Toltèques,

du serpent

maïs est au cœur de la culture précolombienne. Il est la manne et le mystère. Tlaloc, le dieu partout célébré de la pluie, Ehécatl, le dieu du vent, constamment seront invoqués au chevet de Coatlicue, la déesse de la terre qui enfante et détruit tout, pour que le récolte soit épargnée. La culture du maïs, offert aux hommes par Quetzalcoatl, le Serpent à plumes, décidera, presque à elle seule, de la structure sociale et des conceptions religieuses de ces peuples, et donc de l'art mexicain en sa mise en scène rituelle des mythes.

Sans doute faut-il ajouter à cette plante une autre : le peyotl, cactacée hallucinogène qui nourrit mystiquement l'esprit indien. Le peyotl déchire le voile neutre des jours et confronte l'homme aux signes dans l'explosion cosmique où grimacent les dieux monstrueux incarnant les puissances. L'hallucinante magie

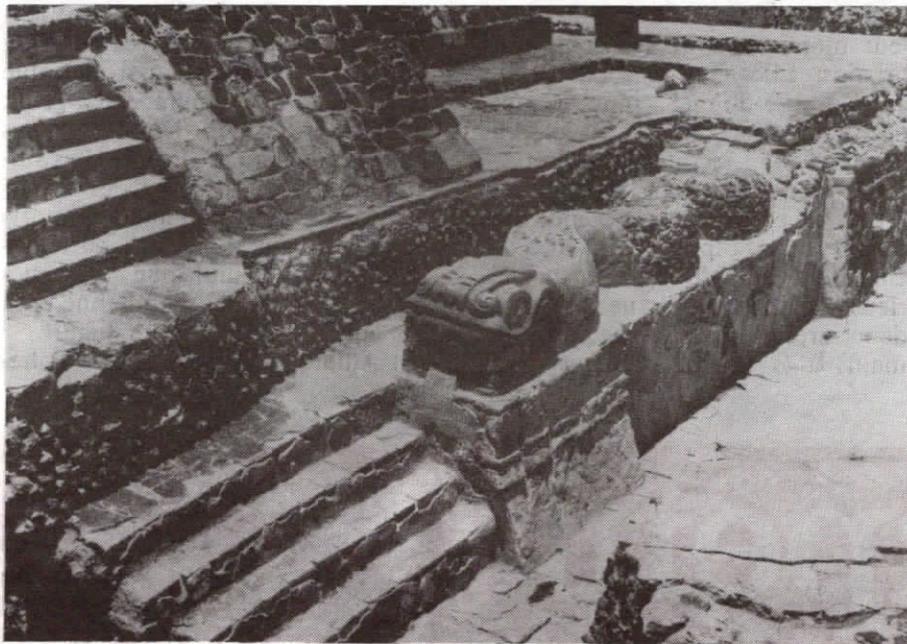
geant la gueule du jaguar, dieu tribal de ce peuple représentant l'aspect démoniaque des forces naturelles — est d'un réalisme emblématique stupéfiant avec son caractère à la fois subtil et cyclopéen. Leurs contemporains de Tlatilco élaboreront quant à eux un art profane traditionnel.

Les autres civilisations mésoaméricaines trouveront leurs sources en cette aurore des idoles : les très mystiques et très sensuels Totonèques, qui dans leur ville sainte d'El Tajin bâtirent une remarquable pyramide à niches ; célèbres pour leurs *masques souriants* et leurs haches d'apparat. Les riches cultivateurs Huastèques, d'origine maya, dont la divinité suprême est une femme et qui eurent une grande habileté dans l'art des bijoux. Les Zapotèques, extraordinaires architectes qui remanièrent une montagne pour y fonder l'im-

ques, qui préparèrent l'âge classique des civilisations d'Amérique centrale en fondant Teotihuacan la grande, la cité-état digne d'Athènes qui partout célèbre Tlaloc, le dieu de la pluie. Teotihuacan III, avant les grandes invasions du x^e siècle, exalta la perfection de la forme pure et l'effet architectural d'une sculpture essentiellement cubique. Au ix^e siècle, Teotihuacan est désertée sans raison connue. Tula, la capitale de l'empire proprement toltèque, héritière de la civilisation de Teotihuacan, fut fondée dans cette même vallée de Mexico. Le pilier, élément essentiel à ses constructions, se pare de serpents, et l'aigle et le jaguar ornent ses ordres guerriers. La pompe et la magnificence supplantent l'austérité et le sens du sublime. Au x^e siècle, un autre peuple, les Chichimèques, détruiront la capitale des adorateurs de Quetzalcoatl, dieu tribal

des Toltèques.

Plus au sud, jusqu'au Guatemala et au Honduras, l'Ancien Empire Maya (1500 av. J.-C.-900 ap. J.-C.) étend sa civilisation aussi loin que ses champs de maïs. Ses multiples cités s'élèvent aux dépens des jungles, et les classes dirigeantes, princes et prêtres, s'arrogent le titre de Halach Huinic : Homme Véritable semblable aux dieux. Le peuple, hormis les soixante-treize jours de



Templo Mayor : serpent de 7 m de long, formant une partie de la plate-forme de Coyolxauhqui

La germination du maïs en ses phases vitales encore une fois motiva la germination des esprits, plus portés sous l'isthme de Tehuantepec à la création arborescente du corps social qu'aux hasards de la guerre.

Le Nouvel Empire maya, dit toléco-maya du fait des migrations, dès le IX^e siècle prend assise dans la presqu'île de Yucatan et restreint son délire lapidaire en un relatif classicisme caractérisé par les en-

travail annuel suffisant à sa subsistance, aide au *service divin* : pyramides et palais construits par centaines. La fausse voûte — encorbellement d'assise en pierre — n'amplifie pas l'espace mais brise l'effet rectiligne des constructions. Car l'art maya est baroque en son essence et la ligne ondule sur les façades des temples, figurant la gloire des hommes plus que des dieux. Une dépense d'ornements dansés rappelle étrangement, jusqu'en l'expression des visages, les bas-reliefs hindous. L'esthétisme maya s'allie à la passion des sciences : mathématiques et astronomie concurremment se développent. Le zéro est connu ici avant l'Asie ; la position cyclique des astres très rigoureusement est chiffrée grâce à l'étude occulte des âges et des présages réservée aux initiés, lesquels inventeront une écriture hiéroglyphique encore chargée de mystères.

sembles de Chichen Itza et Uxmal.

Au XIII^e siècle, vinrent enfin les Mexica, ou Aztèques, tribu errante, barbare encore, mue par une foi de peuple élu vers l'accomplissement des oracles. L'apparition d'un aigle dévorant un serpent sur un cactus (actuel blason du Mexique) devait un jour borner leur errance. Et ce fut sur un filot insalubre de la vallée de Mexico, seul lieu concédé par les peuples avoisinants, qu'ils fondèrent la cité du même nom. De soumise, cette tribu devint vite conquérante, fondant son empire sur la vassalité des uns et des autres. Car le dieu tribal des Aztèques est le terrible Huitzilopotchli, divinité sans visage de la guerre et du soleil que seul apaise le sang d'homme. Sur tous les autels, des

prisonniers par milliers furent ainsi égorgés, dépecés, jetés en bas de l'abîme du grand escalier des pyramides : le dieu, pour renaître et vaincre la nuit, sa sœur Coyolxauhqui, exige chaque jour des cœurs humains palpitants arrachés des poitrines avec le couteau d'obsidienne antropomorphisé.

Les Aztèques, s'ils imposèrent leur dieu de prédilection, s'accaparèrent les hautes civilisations de Teotihuacan et de Tula. En moins d'un siècle, s'étendirent la culture et l'administration mexica. Dans la lagune de Texcoco, l'admirable ville de Mexico, avec ses canaux et ses jardins flottants, disposa ses monuments selon un déplacement labyrinthe d'axes en articulation contrastée donnant au plan architectural un *ordre asymétrique* d'une grande élégance. L'art aztèque, riche d'un immense répertoire de formes, trouva sa dimension dans la stylisation, la concision et l'ornemental. Sa statuaire jusqu'au moindre détail obéissait au dogme. En ce temps, l'artiste, membre de la classe sacerdotale, œuvrait dans le mystère d'une inquiète communion, brûlant de l'encens, s'abstenant de tout plaisir, se saignant lui-même en manière de sacrifice et arrosant ses pierres de sang pendant toute la dure élaboration au couteau d'obsidienne, seul outil de travail. Et dans la poitrine des statues hiératiques, il creusait un trou pour placer ce cœur, incrustation d'or ou de jade, qui lui donnera sa divinité. Art sacré, s'il en fut, où l'on baigne l'inanimé du sang des créatures et où l'on veut qu'un cœur batte dans le silence de la pierre.

Deux siècles après l'avènement aztèque, leur roi Motecuzoma accueillit l'envahisseur espagnol comme un dieu annoncé par l'oracle. Par la ruse et le jeu d'alliance avec certains peuples opprimés, une poignée de conquistadores anéantirent l'Empire du soleil, malgré la résistance tardive de Mexico-Tenochtitlan, fragile capitale d'un trop vaste empire, bientôt rasée pour être aussitôt reconstruite sous la bannière de l'Église et du roi d'Espagne. Les canons de Hernan Cortes visèrent sans le savoir la pierre d'angle de tout l'édifice aztèque.

que : leur hantise apocalyptique longtemps conjurée sous les astres implacables comme quatre cents couteaux levés d'obsidienne.

L'Empire colonial de la Nouvelle Espagne, avec ses inquisiteurs et ses évangélistes, n'aura de cesse d'extirper l'ancienne foi et bâtira ses cathédrales sur les ruines des temples. Mais une sève tropicale nourrira peu à peu la Religion du Deuil de ses débordements : l'expressionnisme indien peint aux ardententes couleurs du peyotl travaille obliquement le génie latin. Le baroque néo-ibérique renaissant explose en ultra-baroque. « L'autel des Rois » de la cathédrale churruigueresque de Mexico atteint au XVIII^e siècle un comble d'exubérance, une folie ornementale qui frôle la syncope.

Les révolutions des XIX^e et XX^e siècles libéreront enfin du joug le Mexique, lequel revendiquera sa culture millénaire. Mais l'art officiel, néo-classiciste, sombre dans l'académisme. Les muralistes, avec Ouzco, Rivera et Siqueiros, mettront un terme à cette sclérose dès la fin du siècle dernier en animant leurs fresques des hauts-faits de leur histoire selon un rythme visionnaire d'une grande puissance évocatrice. Posada, Claussel et Murillo de leur côté libéreront l'art mexicain des conventions réalistes.

L'art contemporain, aux mépris des modes, exaltera la quête individuelle de l'universel sous le soleil énigmatique des grands ancêtres aux masques de jaguar, d'aigle et de serpent. Avec en tête Rufino Tamayo, présent dans cette exposition, comme sont présents de plus jeunes tels Francisco Toledo, Rodolfo Nieto, Vicente Rojo, Alberto Gironella, Gunther Gerzso, Manuel Felguerez.

Mais comment rapprocher l'art sacré précolombien des plus récentes investigations picturales vouées à la nostalgie d'un exil immobile, sinon par l'arche secrète des deshérences qui n'est autre que l'identité essentielle de l'humain à travers ses plus lointaines solitudes...

Hubert Haddad

vous sortez ce soir ?

cinéma

Conte de la folie ordinaire

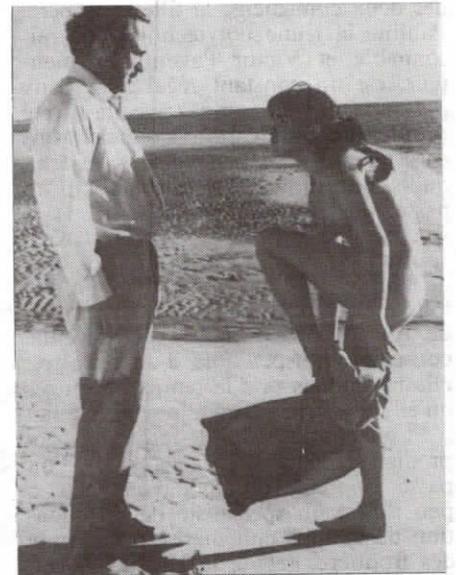
Le dernier film de Marco Ferreri nous parvient dans une atmosphère de scandale, soigneusement orchestrée. La censure voulait interdire le film aux moins de dix-huit ans, et a rabaisé la limite aux moins de treize ans. Bukowski, l'auteur de la nouvelle dont s'inspire le film, est ce militant de l'éthylisme qui se fit éjecter du plateau d'« Apostrophes » après s'y être montré d'une rare grossièreté. Ferreri, on le sait depuis *La grande bouffe*, ne recule pas devant le mauvais goût le plus provocant, et en donne plus d'une preuve dans ce *Conte*. Voilà de quoi mettre en appétit les champions de la transgression en face de la morale de papa.

Et le film, dans tout cela ? Il a pour héros Jerking, un poète qui est, manifestement, un double de Bukowski lui-même et une projection des fantasmes de Ferreri : révolté par la société américaine où il vit, incapable de communiquer, et ne puisant un reste d'inspiration (et un oubli passager) que dans l'ivresse du sexe ou celle de l'alcool. C'est son itinéraire que nous suivons,

Une ligne du texte de Hubert Haddad manquant dans son article *Splendeur et agonie des temps gothiques* (n° 476) a rendu incompréhensible le sens d'une phrase (p. 25, 1^{re} col.). Il faut lire : « ... l'édifice [...] ne répond plus au nouvel essor religieux qui, au XII^e siècle, marque l'union intime de la royauté capétienne et du clergé. La révolution agricole et démographique [...] porte à de nouveaux élans. »

un itinéraire extrêmement zigzagant, comme il est naturel, des bas-fonds de Los Angeles et des bars à « winos » jusqu'à New York et retour ; d'une femme à une autre, d'une gamine vicieuse à une hystérique, à une nymphomane, à une putain authentique, enfin à une adolescente qui lui sert de happy-end. C'est la putain, Cass, qui est la plus intéressante : désespérée comme lui, hantée par l'idée de se mutiler, belle et étrange, et vouée à la mort.

Il y a dans ce *Conte* des éléments d'une grande beauté ou d'un indiscutable intérêt : les plongées dans l'univers infernal des ratés de Los Angeles, ou dans le monde des éditeurs new-yorkais ; des décors étonnants, surtout en extérieurs ; la prodigieuse composition de Ben Gazzara (*Jerking*), sur qui repose tout le film, et qui arrive à nous faire croire à son personnage, en dépit de son inconsistance ; la beauté sensuelle d'Ornella Muti (Cass). Mais en dépit de tout cela je ne me suis jamais senti vraiment accroché par ce désespoir d'ivrogne : en soi il me laisse indifférent, et si c'est un symbole je le trouve obscur et encombré de mauvaise littérature. Les outrances provocatrices



ne me choquent pas (qu'est-ce qui peut encore nous choquer aujourd'hui ?), mais elles me paraissent laborieuses et gratuites dans leurs excès (voyez la scène du cercueil, celle de la mutilation finale à l'épingle double, et la visite chez la Vénus obèse). Bref, à mon avis : beaucoup de bruit pour pas grand-chose.

Tout feu tout flamme

Yves Montand et Isabelle Adjani sont tellement éblouissants dans ce film



charmant, beau parleur... Il est revenu pour monter, en France, à la frontière suisse, une nouvelle affaire du même type, pour laquelle il est prêt à dépouiller sa mère sans aucun scrupule. Mais Pauline, insensible à son charme, veille... Et voilà le conflit posé, à partir duquel tout le film s'organise comme une double conversion : Pauline apprendra de son père la joie de vivre et celle de l'imprévu, Victor apprendra de sa fille qu'il a sans doute raté sa vie en courant après des mirages. Mais ce sera à travers une série d'aventures à la fois logiques et rocambolesques, construite dans un scénario d'une impeccable rigueur.

Ce film d'acteur est aussi un film de

qu'on est tenté de qualifier **Tout feu tout flamme** de film d'acteurs. Et il est certain que le duo, ou l'affrontement des deux comédiens, la fille et le père, Pauline la jeune polytechnicienne raisonnable et Victor l'aventurier menteur, est un constant régal : les deux personnages sont campés avec la sûreté propre aux grands professionnels. Mais c'est que ces deux personnages existent, qu'ils ont un caractère cohérent, un passé, un ancrage dans la réalité et la vie. Pauline, lorsque son père est parti courir l'aventure, s'est improvisée chef de famille entre une grand-mère un peu fofolle et deux jeunes sœurs : bourreau de travail, bête à concours, devenue conseiller indispensable d'un ministre, elle n'a jamais pris le temps de songer qu'elle est belle et qu'elle a un cœur.

Et puis un jour c'est le retour du père prodigue. Chargé de cadeaux, et d'un passé douteux qu'on devine peu à peu : c'est un spécialiste de la fondation de casinos éphémères, à la limite des frontières (et de la légalité !); gai,

personnages et un film d'action, un film d'excellents dialogues — bref, un film *d'auteur* au meilleur sens du terme : Jean-Paul Rappeneau retrouve ici la verve, l'équilibre, la drôlerie de **La vie de château** et des **Mariés de l'An II**. Il ne manque même pas à **Tout feu, tout flamme** la poésie étrange de certains décors, comme celui du casino abandonné, ou du charme de la satire, qu'elle égratigne les grandes assemblées internationales ou parodie les films de gangsters.

On peut prédire à **Tout feu, tout flamme** un grand succès auprès du public : et c'est un succès qui ne devra rien à la vulgarité démagogique. Associations à ce compliment Isabelle Adjani : elle ne fait pas partie du lot de ces jeunes comédiennes qui — si on en juge par la fréquence de l'exhibition — estiment que leurs fesses sont plus expressives que leur visage. Mais, au fait, elles ont peut-être raison ?

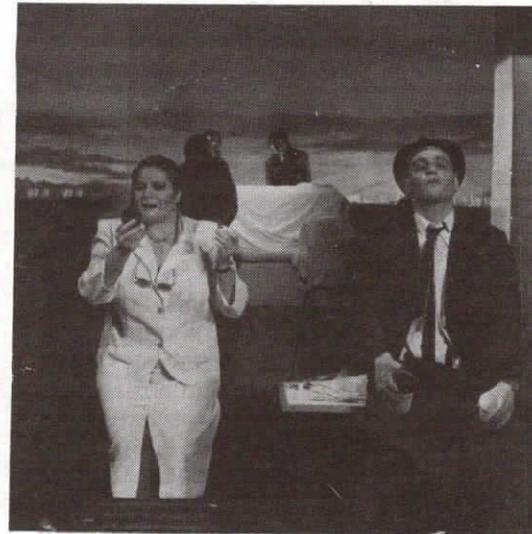
Étienne Fuzellier

théâtre

Susn

de Herbert Achternbusch
texte français de Patrick Demerin
Théâtre de la Commune, Aubervilliers
jusqu'au 14 février

Curieuse pièce, en vérité, que ce **Susn** de l'écrivain allemand Herbert Achternbusch ! Mieux vaudrait dire sans doute « absence de pièce » ou « anti-pièce ». A la lecture (L'Arche,



texte français de Claude Yersin, 58 p.), elle se présente comme une suite de cinq monologues, coupés en tout de trente-sept brèves répliques, et destinés à être dits dans cinq lieux différents. Les quatre premiers le sont par quatre femmes, qui ne sont que la même, à des âges différents, quinze ans, vingt-cinq, trente-cinq et quarante-cinq, et le cinquième, par le mari, un écrivain, devant une dernière Susn, âgée alors de cinquante-cinq ans. Apparemment donc, une pièce injouable !

Le metteur en scène, Hans Peter Cloos, a fort habilement résolu le problème : un décor unique et les six personnages constamment présents et, dans leurs longs moments de silence, vivant devant nous leur présent, tandis qu'au-dessus d'eux, sur une rangée de téléviseurs, défilent les images les plus conventionnelles du quotidien (informations, feuilletons, publicité...). Ainsi voit-on et sent-on ce qui se joue là, l'impossible dialogue entre un homme et une femme, lui enfermé dans un

février rythmé

Si vous aimez les décibels brutaux, rien de mieux que **Molly Hatchet**, un hard-rock US qui ne s'embarrasse guère de demi-teintes. Tâtez par exemple du *Beatin' the Odds* (Epic/CBS) pour avoir une idée du cyclone... (1^{er} février à Paris). Brutaux aussi, mais avec ô combien plus de finesse et d'humour, les Français de **Starshooter**, qui font ce mois un retour triomphal (le 8 à Lyon ; d'autres dates françaises ne sont pas encore communiquées à l'heure où nous mettons sous presse...). Avec, en prime, un nouvel album, très grand, très fort : *Pas fatigués* (CBS), l'une des meilleures galettes françaises du mois.

Si vous tenez le coup, essayez aussi **Thin Lizzy**, sans doute le groupe de hard-rock le plus inventif et le plus mélodieux de tous (le 5 à Paris). Un nouvel album explosif, *Renegade* (Phonogram), et, pour faire connaissance, le *Live and Dangerous* (Phonogram), leurs meilleurs morceaux en public, déjà un classique.

Encore du bruit, mais aussi des recherches, des trouvailles, des climats, des fantasmes : avec les **Stray Cats**, d'abord qui reviennent avec un second album, *Gonna Ball* (Arabella), personnel, convaincant, et moins nostalgique sur le rockabilly... (3 à Lyon, 4 à Grenoble). Les **Stranglers**, ensuite, plus sataniques et bouillonnants que jamais, avec *La Folie* (Pathé-Marconi) et un concert le 15 à Paris (au Palace) suivi d'une tournée française. Chaque apparition de ce groupe sulfureux et dérangeant est un événement.

Vous pouvez aussi choisir l'humour avec **Odeurs** le 11 à Lille (et toujours ce désopilant *De l'amour*, chez RCA) ; le reggae combattif et sensuel de **Toots & The Maytals** (4 à Paris, 5 à Lyon) qui vous transportera sûrement avec son album *Live* (Phonogram), un chef-d'œuvre ; l'insolite avec **D.A.F.** (le 22 à Paris/Palace), deux jeunes Allemands qui se promènent dans l'underground à la Lou Reed, en plus malsain encore (*D.A.F.* chez Virgin/Arabella) ; et enfin le romantisme absolu avec le sympathique **Angelo Branduardi**, dont vous appréciez sans doute le populaire *Alla Fiera dell'Est* (Arabella) : le 1^{er} à Bordeaux, 2 à Poitiers, 4 à Brest, 6 à Cergy, 8-11 à Paris, 12 à Nantes, 13 à Caen, 15 à Reims, 16 à Lille, 17 à Marseille et le 1^{er} mars à Lyon. L'événement du mois !

Bernard Blanc

métier d'écrivain qu'il ne peut nourrir que de la vie de sa partenaire, elle, ou plutôt elles, dans leurs souvenirs, leurs fantasmes, leurs angoisses, leur fondamentale solitude et leur inutile révolte.

Ainsi, et grâce aussi à la qualité de l'interprétation (Anna Baldaccini, Daisy Amias, Maïté Nahyr, Christiane Cohendy, Sylvie Favre et Tcheky Karyo), grâce au support d'une musique de scène aussi variée que puissante, le texte prend une vie surprenante et une intensité tout à fait dramatique. Ce n'est pas là, certes, un spectacle facile ou complaisant. Il heurte comme à plaisir des sensibilités fragiles, il peut même décourager par son pessimisme

Colette Brosset, Constance Engelbrecht, Pierre Vernier et Jean Mercure lui-même), voici une comédie fort plaisante, avec tout juste quelques brèves touches d'émotion, comme pour nous inviter à prendre tout de même au sérieux le sujet grave et brûlant qu'elle traite : à la Foire de Francfort, une firme britannique expose un système très sophistiqué de cloisons mobiles et de murs modelables. Il s'agit, bien sûr, de remplir le carnet de commandes, essentiellement pour conquérir le marché de l'Europe de l'Est. Mais il faut aussi se défendre contre de hauts et lointains patrons qui veulent restructurer l'entreprise, assez florissante, en l'amalgamant à d'autres, qui le sont

moins. Ce dernier problème est cependant évoqué un peu à la va-vite alors qu'il aurait pu donner l'occasion d'une dénonciation plus acerbe de la concentration industrielle. L'auteur a beaucoup plus centré l'action sur le marchand en chef des cloisons, pour qui la course aux clients recourt à tous les moyens et à toutes les astuces et aux yeux duquel tous les êtres humains n'ont d'intérêt que s'ils peuvent vendre ou aider à vendre.

Par suite, l'arbre, ici, cache un peu la forêt. Mais le portrait est assez piquant et même assez nuancé (le « robot-vendeur » découvre un instant qu'il est, aussi, un être humain et même un être mortel) pour être crédible. Inutile donc de regretter que l'auteur n'ait pas eu, ou pas atteint, de plus vastes ambitions. Il nous intéresse sans didactisme, il nous amuse sans vulgarité. Que demande le spectateur ? De passer une bonne soirée au théâtre ? **Quoi qu'on fasse, on casse** la lui fournira.

Pierre-Bernard Marquet

à gauche, au premier plan, Maïté Nahyr et Tcheky Karyo ; à droite, Colette Brosset et Jean Mercure.

trop catégorique. Mais il s'impose à nous, et son étrangeté même n'est pas le moindre de ses charmes — au sens le plus fort du mot.

Quoi qu'on fasse on casse

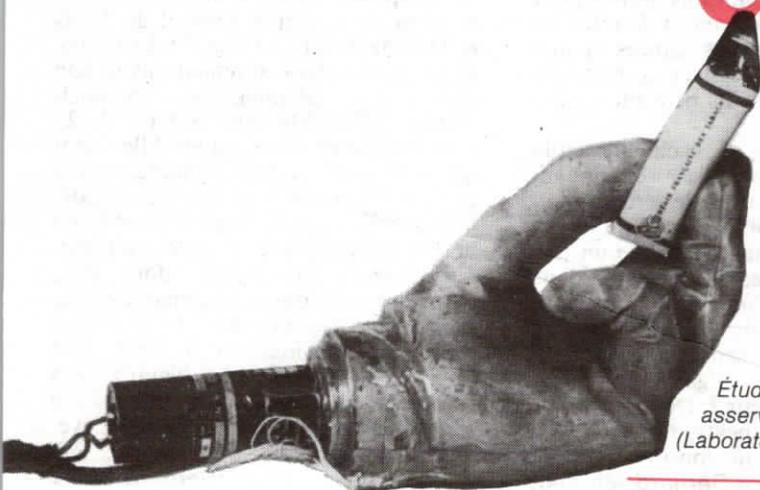
de Michaël Frayn
traduction de Luc André
adaptation de Jean Mercure
Théâtre de la Ville
jusqu'au 20 février

Dans un beau décor fonctionnel, allègrement mise en scène par Jean Mercure et jouée avec beaucoup d'intelligence et d'humour (entre autres par

Récemment, du 13 au 16 janvier, s'est tenu à Paris un important colloque sur Recherche et Technologie (cf. « l'éducation » n° 478 du 21 janvier) qui cherchait à dégager les grandes lignes d'une politique de la recherche en France.

On imagine aisément qu'un tel sujet ne pouvait se réduire à quelques déclarations d'intention mais appelait un intense et volumineux travail : douze commissions se sont réunies autour de thèmes divers (rapport culturel de la recherche scientifique et technologique, responsabilité sociale du chercheur, équilibres-domaines-clés, nouveaux modes de développement, recherche et industrie, l'enjeu international, hommes-formations-emplois, les institutions, les acteurs du choix, recherche et communication, les moyens) utilisant, dans leurs réflexions, une série de rapports introductifs, épais document de près de cinq cents pages. A la base de ce document, plusieurs milliers de contributions précédant le colloque. Nul ne saurait prétendre les résumer, mais nous vous invitons à une « lecture rapide » qui, souhaitons-nous, éclairera les grandes orientations retenues lors du débat national.

le g
de la rech



Étude sur la peau artificielle : adaptation sur la main de Belgrade, asservissement, contrôle du glissement dans la préhension des objets (Laboratoire d'analyse et d'automatique des systèmes, Montpellier)



grand labo recherche

quelle recherche ?

« Si l'on se situe dans une perspective historique, la technique et la science n'ont pas émergé par miracle. Leur développement a été — et demeure — un processus scandé par de rudes combats. L'illusion serait de croire qu'en France, la science a conquis sa légitimité une fois pour toutes, à mesure que les Lumières ont triomphé de l'obscurantisme. Le droit d'examiner tous les objets naturels a effectivement été conquis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais le droit d'examiner cet objet naturel-social qu'est l'homme lui-même s'est affermi plus tard et plus difficilement, sans que l'Église ait le monopole du refus : il suffit d'évoquer les noms de Darwin et de Freud pour en juger. Quant à l'examen des choses sociales, on peut se demander si, par-delà Marx et Weber, sa légitimité est pleinement établie. » [...]

« Le « philosophe » devient « professeur », à mesure que l'Université se laïcise et s'étend, et il prend la forme du « savant » quand la gloire populaire lui est acquise. Mais, de la science académique à l'industrie naissante, l'écart est grand. Dans le bas monde des manufactures, les talents se nomment « ingénieurs » et proviennent d'écoles spéciales ou se forment sur le tas. Le rapprochement s'opère d'abord ponctuellement par l'application industrielle de « découvertes » scientifiques ou par l'effort d'industriels faisant appel à la science des « professeurs » pour maîtriser leurs procédés de fabrication. A partir du XIX^e siècle, tout s'accélère : des ingénieurs plus nombreux, des écoles « pratiques » pour employés et techniciens, une scolarisation bientôt banale font entrer plus ou moins de science dans la force de travail elle-même, cependant que les industries nouvelles, puis anciennes, découvrent peu à peu les vertus marchandes de l'innovation technico-scientifique. Mariée à l'industrie et enveloppant celle-ci dans tous les détours de l'organisation sociale, la science donne aux forces productives leur élasticité la plus authentique. »

On le voit donc, et l'Histoire le

prouve : la science tend à s'incliner devant l'autorité patronale (industrie où elle trouve son application) et l'autorité politique pourvoyeuse de ressources. En revanche, face à l'opinion, elle a tendance à s'imposer abstraitement comme « expertise, technicité, savoir prestigieux..., prêtrise ». En conséquence,

« il faut que la communauté scientifique puisse d'une part composer démocratiquement avec les autres pouvoirs, et d'autre part cultiver le peuple profane par divers moyens : un enseignement technique enfin valorisé comme tel, la formation des chercheurs, le recyclage des enseignants, la production d'ouvrages de vulgarisation. Il serait judicieux qu'un pourcentage du temps des chercheurs et des crédits qui leur sont alloués soit consacré à cet immense et indispensable travail d'explicitation permanente ».

Dans cet examen préalable du statut de la science, il faut, bien sûr, la considérer comme une branche d'activité économique. Des chiffres attestent de son importance en ce domaine :

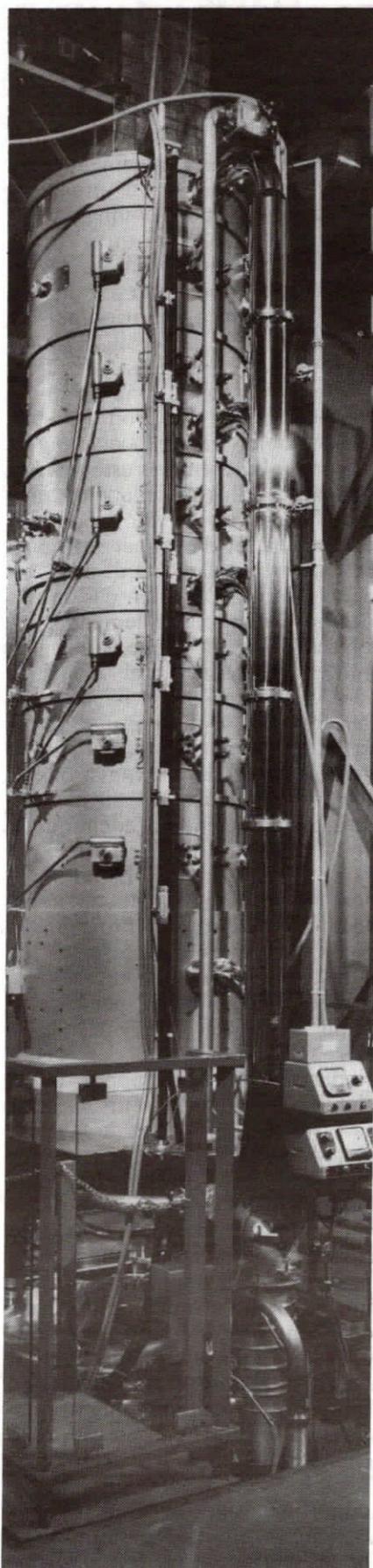
« La science française de 1980 mobilise environ 1,5 % de la population active (cent mille chercheurs enseignants et ingénieurs, et deux cent mille administratifs, ouvriers et techniciens) et coûte cinquante milliards correspondant essentiellement à des salaires, secondairement à du matériel et, insuffisamment, à des investissements. Qui paie ? les entreprises (40 %) et les budgets civils (40 %) ou militaires (20 %). Qui réalise les recherches ? Les entreprises (60 %), les organismes civils (35 %) ou militaires (5 %). Les activités ainsi financées sont des recherches de base (20 %) des recherches appliquées (30 %), des activités tendant au développement pratique des recherches (50 %). »

De tels chiffres, globalisants comme souvent sont les chiffres, risquent de masquer des réalités plus complexes : l'appareil scientifique, au vrai, est très hétérogène ; en lui coexistent divers organismes et disciplines qui, frileusement repliés sur eux-mêmes, s'opposent parfois aux innovations. Le rapport parle très clairement de « cloisonnements défensifs et de tendances narcissiques ». Des maux profonds guettent

la recherche : l'affadissement (la recherche s'affadit en s'enseignant) l'inertie (les ambitions scientifiques nouvelles sont rares), la concurrence. Pour résoudre ces conflits il est nécessaire de déplacer les enjeux, de multiplier les procédures d'évaluation, les garanties et les recours :

« Une politique scientifique doit respecter la logique propre à chaque discipline, contrebalancer l'inertie de l'appareillage pour faire place aux disciplines naissantes et laisser aux scientifiques (démocratiquement organisés) le privilège exclusif d'évaluer contradictoirement les travaux scientifiques. Elle doit arroser les cent fleurs du pluralisme, sans privilégier ni combattre aucune discipline, ni aucune école de pensée. Mais ce primat étant fermement établi, par un agencement convenable des institutions où la recherche s'exerce, et des procédures, financières et autres, qui l'irriguent, la décision politique peut légitimement mobiliser les capacités scientifiques pour atteindre certains objectifs d'intérêt national, démocratiquement définis, non par les scientifiques, mais par la souveraineté nationale. Par exemple, en privilégiant aujourd'hui l'action contre la crise. Le refus a priori de tels objectifs serait plus qu'une erreur : une sottise. Car la science tire la légitimité, dans notre culture, non point des joies qu'elle procure aux scientifiques, mais de l'utilité sociale qu'elle produit : comme enrichissement culturel effectivement banalisé, comme ressource d'intelligence pour surmonter les malheurs communs et comme réservoir d'expertise pour éclairer les débats que le peuple et ses représentants doivent trancher. »

Pour réaliser ces objectifs, il est nécessaire de définir la demande sociale et de dégager des thématiques fortes en recherchant des cohérences. C'est de cette démarche que



Colonne du microscope électronique
de 3 MV
(Laboratoire du microscope
électronique, Toulouse)

pourront émerger quelques programmes de recherche prioritaires.

« Une demande sociale s'exprimera presque toujours à travers diverses médiations institutionnelles ou extra-institutionnelles (syndicats, partis, associations de consommateurs, collectivités locales...) exprimant chacune différemment les courants hétérogènes du tissu social de la nation. Pour que cette demande corresponde à des positions ou des situations réelles, il est souhaitable qu'elle émane de groupes sociaux et professionnels extérieurs au monde de la recherche. La demande sociale ne peut pas se limiter à la seule commande des institutions de recherche et des administrations. » [...]

« Parmi les thématiques fortes qui se dégagent, énergie (notamment l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies nouvelles), les pays en voie de développement (les scientifiques plaident pour l'élaboration de technologies appropriées) et les coûts sociaux. De nombreuses contributions posent le problème de l'adéquation entre le développement technique et le développement humain, vu notamment sous l'angle de la formation, la vraie priorité des priorités. Ceci pose notamment les problèmes de la recherche en éducation, particulièrement combattue ces dernières années, les problèmes de l'utilisation de l'audiovisuel dans les processus éducatifs et la question de la quasi-inexistence d'une culture technique en France. » [...]

« Trois enjeux se dégagent : la cohérence entre développement humain et développement technique, qui implique à la fois un important effort de formation (adaptation des appareils éducatifs et culturels à l'évolution technique) et un effort dans le sens des « technologies appropriées », la santé (et la sécurité au travail, sur la route, à domicile) conçue comme une exigence sociétale à laquelle le projet technicien doit se plier, ce qui implique entre autres un renouveau de la prévention à tous les niveaux, et l'espace (ou plus exactement les espaces urbains, ruraux, régionaux) perçu dans un rapport dialectique avec l'évolution technique, qu'il s'agisse de la valorisation/préserva-

tion du capital naturel ou des phénomènes d'ancrage (cultures territoriales, développement autocentré) et de mobilité (des hommes, des produits, des informations). »

Les priorités peuvent s'énoncer comme suit : « nécessité de fixer de nouveaux objectifs de développement en fonction d'une volonté politique qui s'exprime par une juste répartition du travail, la maîtrise par les hommes des collectivités locales, régionales et de travail, un mode de développement autocentré permettant de gagner plusieurs degrés de liberté sur la conjoncture mondiale par la recherche de l'autonomie en organisant des mutations techniques par une planification géographique et non exclusivement sectorielle. »

qui décide ?

Le nombre des partenaires de la recherche est grand, leurs intérêts multiples et parfois divergents : autant d'obstacles à une réelle démocratisation des choix. Il est indispensable que les controverses soient plus claires, qu'elles émergent dans différents lieux (le rapport parle de « sites »), au niveau national, régional, dans l'entreprise aussi. Dans chacun de ces « sites » doivent être trouvées des procédures de consultation originales, créées des instances (offices, observatoires). Il faut enfin que les jeunes fassent l'apprentissage des choix :

« L'entreprise est un site à privilégier : l'association aux débats des salariés à partir de leurs préoccupations professionnelles et sociales est un moyen puissant de formation à la méthode scientifique par une pratique expérimentale. » [...]

« Actions en direction des jeunes : au niveau de la formation professionnelle (LEP), renouveler les méthodes en intégrant largement les techniques nouvelles, donner aux jeunes le goût de la recherche et de la technologie en les informant des risques qu'elles comportent, mais en soulignant également les potentialités qu'elles recèlent, ouvrir plus largement les séries F du baccalauréat et les classes préparatoires auxquelles elles donnent accès, ouvrir en consé-

quence les concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs à ces élèves, beaucoup plus fortement par rapport à ce qui existe. » [...]

« En outre, la formation des maîtres à la recherche, les possibilités de leur détachement dans des organismes de recherche, notamment pédagogiques, sont largement souhaitées. »

Sur les choix, en matière de recherche, pèse une double contrainte, internationale et régionale. En effet, on ne peut oublier que le marché intérieur français est de plus en plus envahi par des produits importés et qu'à l'inverse nos exportations sont faibles, notamment en direction des grandes puissances mondiales que sont les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon. En 1980, les importations s'élevaient à 570 milliards tandis que les exportations plafonnaient à 470 milliards. La recherche scientifique n'est pas étrangère à ce problème et les chercheurs y interviennent de deux manières selon qu'ils sont directement concernés par les technologies mises en œuvre ou qu'ils appartiennent à des disciplines différentes : économie, sciences humaines et sociales :

« Les premiers interviennent dans les processus d'innovation, de production. Il est important qu'ils se préoccupent en permanence d'innover. Ils doivent s'intéresser au devenir de leurs travaux et veiller notamment à ne pas demeurer dans un cloisonnement qui les empêche d'avoir un contact avec les utilisateurs, et aussi avoir le souci du renouvellement de leur propre esprit de créativité par un contact avec la recherche de base. Les seconds ont pour mission d'aider à mieux comprendre le contexte général dans lequel se situe la compétition économique. Il faut analyser les comportements des multinationales, comprendre les rivalités économiques qui s'exacerbent sous l'effet de la crise, analyser le problème de l'exploitation des matières premières. Il faut développer des études sur les pays avec lesquels nous travaillons — pays industrialisés et en voie de développement —, tenter de comprendre les conséquences sociales et humaines de l'introduction de nouvelles

sciences ou techniques. »

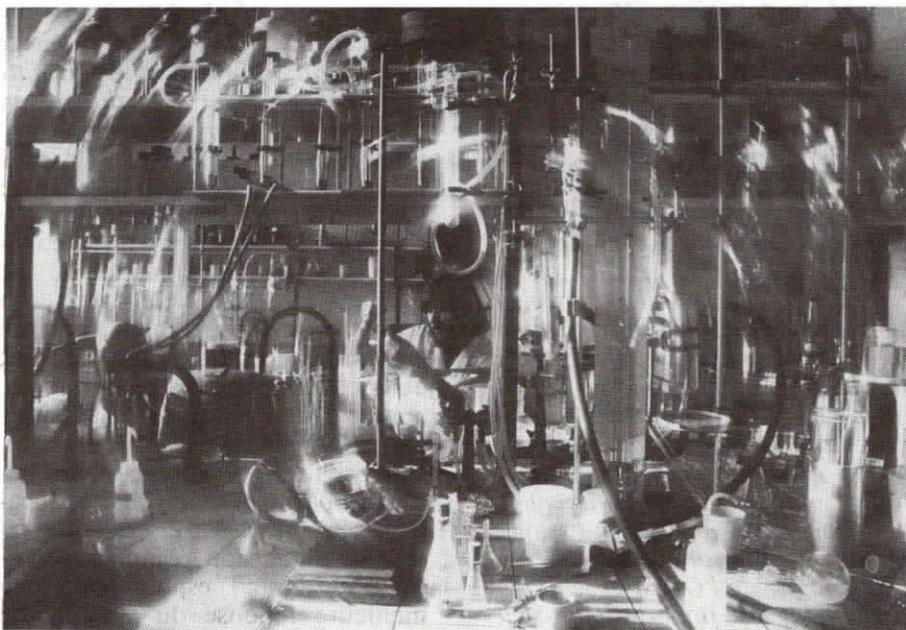
Prise en compte, donc, des enjeux internationaux, mais réflexion plus aiguë, aussi, sur la dimension régionale :

« On peut aujourd'hui aller plus loin vers une politique régionale de la recherche et de la technologie, à condition de maintenir une cohérence, la politique nationale ne pouvant être la simple somme de celles des régions. Dans le cadre de la planification, les régions doivent donc être des partenaires qui collaborent à l'élaboration de la politique nationale, car la région est un lieu privilégié d'expression des besoins à partir des collectivités locales, des associations et des entreprises. La dimension régionale représente un grand espoir pour une meilleure réponse du système de recherche aux besoins du pays par une meilleure insertion dans la nation. »

grands équilibres et domaines-clés

Cinq objectifs fondamentaux déterminent la stratégie future de la recherche : qualité, équilibre, flexibilité, indépendance nationale, décloisonnement. Ces objectifs répondent en fait à des impératifs concrets ; il faut, par exemple, préserver la recherche fondamentale la mieux adaptée à la formation de généralistes et assurer le « transfert technologique » tous azimuts (à l'intérieur des entreprises ou des filières, des centres de recherche vers les entreprises, entre les entreprises et leurs clients, entre les pays, les disciplines, les générations). Mais il faut encore redonner aux sciences humaines leur place dans le système de recherche et de développement, préserver les disciplines marginales, hybrides, transversales ou conjoncturelles.

« Les domaines-clés proposés sont : les domaines stratégiques d'importance exceptionnelle (énergie et matières premières, micro-électronique, informatique, logiciels, éducation, formation, communication), les domaines sectoriels liés à la production et à l'indépendance nationale (mécanique et machines-outils, automatisation des



Des mécanismes de réaction
(Laboratoire d'étude à l'institut de chimie des substances naturelles, Gif-sur-Yvette)

processus de production, robotique, chimie, biotechnologies, filières agro-alimentaires, électronique, instrumentation scientifique et médicale, capteurs), domaines technologiques horizontaux qui constituent le substrat de l'activité scientifique et technique, alimentent l'ensemble des domaines, conditionnent l'ensemble des programmes (matériaux, photonique, électrochimie et infratechnologies — problèmes de la corrosion, du frottement), les grands programmes du futur (aéronautique, espace, océan, fusion nucléaire), les thèmes mobilisateurs liés à l'homme et à l'environnement (santé, vie collective, milieux naturels et problèmes mondiaux)» Parmi ces derniers, on retiendra : « Technologie et génie bio-médicaux, prévention, médicaments, enfance, vieillissement, handicaps, pollution, transports, habitat, urbanisme, agriculture, aquaculture, calamités naturelles, ressources renouvelables et non renouvelables, faim, pays en voie de développement, Méditerranée, communication inter-culturelle. »

les moyens d'une politique

La question des moyens n'est pas exclusivement financière : elle se

pose aussi en termes de formation (quels hommes pour quels emplois ?) et d'harmonisation des institutions qui existent déjà. En effet, les organismes de recherche peuvent être très différents ; si leur diversité présente des avantages, chaque structure étant souvent mieux adaptée à un certain type de recherche, elle n'est pas sans inconvénient : la multiplicité des statuts de personnels appelle une nécessaire harmonisation, dans un cadre donné, avec des passerelles et des reconstitutions de carrières. De plus, la mobilité professionnelle pourrait être favorisée grâce au droit à l'année sabbatique. Le rapport affirme que « pour éviter les compétitions stériles entre plusieurs organismes agissant dans le même domaine, il conviendrait de donner à la concertation un caractère statutaire ».

Par ailleurs, la recherche souffre d'une parcellisation des financements ; plusieurs moyens pourraient y porter remède : diminuer le nombre et augmenter le volume des contrats, rendre les budgets des laboratoires plus transparents, simplifier les modes de gestion, globaliser les crédits de mission, équipement et fonctionnement.

Enfin, dernier point, et non des moindres, il faut favoriser le déve-

loppement de la recherche industrielle :

« Le nombre des entreprises françaises faisant de la recherche est nettement insuffisant pour constituer un tissu industriel suffisamment innovateur et exportateur. Un objectif serait de porter le nombre d'entreprises ouvertes à la recherche à dix mille, l'accroissement se faisant surtout dans le milieu des PME. »

Mais la politique générale de la recherche pose bien évidemment le problème de la formation des chercheurs. Le chapitre qui lui est consacré comporte une analyse critique du système d'enseignement ; on y dénonce notamment « un manque de flexibilité dans les programmes pour les adapter progressivement aux évolutions des connaissances et des besoins comme pour faire des expériences localisées de longue durée avant toute réforme de masse, l'aspect trop linéaire, trop déductif, allant de l'abstrait au concret, traditions héritées de la vieille Sorbonne et qui renforcent la sélection sociale. (Dans le secondaire, des filières qui, partant du concret, remonteraient à l'abstrait, seraient nécessaires, ou bien un meilleur équilibre entre concret et abstrait dans les filières actuelles.) »

Constat également de « l'insuffisance des flux d'élèves ayant une formation scientifique ou technique, de la lourdeur des programmes, de la médiocrité des livres scientifiques donnés aux élèves dont la rédaction devrait être faite avec la participation de chercheurs et de l'information insuffisante dans les lycées sur les diverses perspectives d'enseignements supérieurs et notamment sur les formations par et pour la recherche ».

On relève aussi de nombreuses suggestions :

« Il faut restaurer le rôle social des instituteurs dans la diffusion de la culture technique. Leur formation scientifique et technique, élémentaire mais solide au niveau des EN, permettrait une initiation des enfants à cette culture, dès le primaire. Pour les maîtres du secondaire, il est souhaité que les enseignements de maîtrise et les programmes du CAPES et d'agrégation soient revus pour éviter une prédé-

termination des futurs enseignants dès le début de la maîtrise. Les maîtrises d'enseignements devraient être fondées avec les maîtrises de recherche par un jeu d'options.» [...]

« Au lieu de subir son environnement, l'établissement secondaire devrait sans doute avoir une attitude plus positive et qui ne se limite pas à l'animation de clubs ou d'associations culturelles, scientifiques ou techniques : un lycée technique, travaillant sur un projet précis en liaison avec un IUT, un centre d'apprentissage, des entreprises, peut être producteur de savoir technique ; en milieu rural, un lycée peut aider à faciliter les changements de techniques, de mode de vie, à gérer un parc naturel ; en milieu urbain, il peut aussi animer une maison des sciences et des techniques, antenne locale du musée de la Villette, mais aussi développer des actions contre la drogue en liaison avec des médecins, la municipalité...

» Il faut développer les moyens matériels des lycées, en livres, en films pédagogiques comme en instrumentation scientifique et technique. Des IREM renouvelées en IRES par l'extension d'autres sciences (y compris celles de l'éducation) pourraient jouer un rôle important en liaison avec des universités de rattachement. Mais les stages extérieurs devraient être encouragés dans les entreprises et dans les écoles d'ingénieurs comme dans les universités. Un système de postes d'accueil devrait permettre à un beaucoup plus grand nombre de maîtres de passer une ou plusieurs années non seulement en recherche dans des organismes, mais en enseignement ou en recherche dans les universités. Inversement, des enseignants du Supérieur devraient pouvoir venir, sur des postes analogues, participer à l'enseignement secondaire dans son ensemble et agir comme catalyseurs de nouvelles expériences. Cette dynamisation de l'enseignement de base devrait se traduire par une revalorisation importante de la carrière des enseignants, dans l'esprit public comme dans les traitements. Elle devrait s'accompagner de possibilités importantes de passages à titre défini-

tif, et dans les deux sens, entre le secondaire et le supérieur. Ceci pose la question d'un tour extérieur avec agrégation sur titre.»

Concernant l'enseignement supérieur, le rapport souligne la nécessité de revoir les maîtrises dans un esprit d'inter-disciplinarité et de professionnalisation, et souhaite un rapprochement des universités et grandes écoles. Il constate aussi le succès des IUT (dix demandes pour une place) et préconise une coordination des BTS et des DUT. Quant à la thèse, ce pourrait être « une thèse unique passée quatre ou cinq ans après la maîtrise et qui se rapprocherait du Ph.D. américain ».

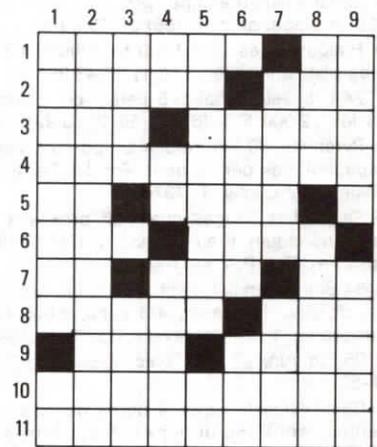
« L'Université devrait aussi avoir une politique plus agressive pour développer des maîtrises appliquées, peut-être sous forme de MST, notamment dans les domaines en croissance ou mal couverts par les écoles d'ingénieurs. Elle est en effet particulièrement apte à répondre à des demandes soudaines, et dont l'avenir n'est pas souvent garanti à long terme (ce qui a été le cas, au départ, de l'informatique) ou aussi à des demandes très intersectorielles (comme l'ergonomie, l'environnement, les biotechnologies). Enfin, les DESS de « génie industriel », coiffant par une cinquième année d'adaptation à la vie des entreprises les maîtrises fondamentales des sciences exactes, constituent une formule qui a fait ses preuves mais est sous-employée, parce qu'en compétition pour les maîtres avec le passage par une école d'ingénieurs.»

Reste enfin le problème des carrières des personnels de la recherche, avec la nécessité d'une meilleure définition des missions, profils et qualifications correspondant à chaque catégorie de personnels.

« Plusieurs contributions suggèrent de lier une simplification des niveaux hiérarchiques à une dissociation relative du grade (ou niveau de carrière), dépendant à la fois de l'ancienneté et de la qualification, et de la fonction (responsabilités scientifiques, technologiques, administratives, enseignement, encadrement). »

Document présenté par
Michaëla Bobasch

problème 406



Horizontalement. 1 - Guerre de plumes - Courant soviétique. 2 - Dans le nom de l'habilleuse de Grace de Monaco, mais non de Grace Kelly - Travail fixe d'ambulancier. 3 - Petite fleur bleue qui a de l'étoffe - Ventilés. 4 - Même chromatiques, ils n'ont guère de couleurs. 5 - Péjoratif, quoique un peu mélioratif - On lui offrait des Gauloises de troupe. 6 - Lentilles regardées dans une optique alimentaire - Intéresse l'œil ou l'œilillon, selon l'angle. 7 - Accord de Yalta - Pièce de Tanizaki - Reliefs pour Pluto. 8 - Flotte en Germanie, barbote en Scandinavie - Elle est très attachante. 9 - Manche avec dames ou partie avec Roy - Etoffe à Thiers, tissu à Lyon. 10 - Les portugaises ne le sont pas. 11 - Unités de la cavalerie de saint Georges ayant circulé en France sous saint Louis.

Verticalement. 1 - Roi qui se serait entouré des premiers fous - Vassal de Lourdes. 2 - Choix de rubans pour un voyageur en mercerie. 3 - Son tronc porte une tête pointue - Pique des sommes. 4 - Riche proclitique - Personnel - Bureau dont on fit des sirops. 5 - Prendre du lard - Fin d'infinif. 6 - Qui a trait à une bête de trait - But de caravane. 7 - Coalitions de publicains - Patrie d'un p'tit de Géorgie ne devant rien à Cadsell. 8 - Un tour au bois - Qui a ses racines près de la Carie. 9 - Empêche le rideau de tomber - Géologue autrichien.

solution du problème 405

Horizontalement. 1 - Cellulite. 2 - Inaugurer. 3 - Trie - Cors. 4 - Rot - Vin. 5 - Ouse - Lit. 6 - Ne - Noises. 7 - Mue - Etre. 8 - Genre - Emu. 9 - Universel. 10 - Etres - Se. 11 - Tsarine.

Verticalement. 1 - Citron - Guet. 2 - Enrouements. 3 - Lait - Unira. 4 - Lue - Enerver. 5 - Ug - Eesi. 6 - Lucilie. 7 - Ironistes. 8 - Ter - Termes. 9 - Erse - Seules.

par Pierre Dewever

locations (offres)

- 22-Lancieux-Bretagne, pav. nf ind., 4 pers., 600 m plage, août. T. (96) 39-26-63 h.r.
- Praloup-Alpes sud 1600 m, studio 4 pers., près pistes, ttes pér. T. (21) 32-43-29.
- 74-Les-Gets, chalet 5 pers., pd pistes 6/13 fév.; 2 000 F. T. (6) 921-50-09 ou 921-56-87.
- Pyrénées, 60 km Perpignan, bd mer, versant espagnol, ttes pér. sf août. Ecr. M. Carraz, ec. Pasteur, 92 Clichy. T. 737-94-92.
- Savoie-Les Bauges, chalet cft, prox. stat. skis (alpin-nordique), 6 au 13-2-82. T. (50) 57-40-07 ap. 20 h. Ecr. P.A. n° 140.
- 64-Biarritz-Anglet, appt mblé tt cft, prox. plage, ds villa, juil., août, 4/6 pers., 4 000 F/ms. Desquerre, 4 rue Carnavalet, 13009 Marseille.
- 05-Embrun, F2 4 p., vac. scol. T. (92) 43-06-53.
- Calpe-Alicante, appt 4 pers., ds villa, mer, sable, août 55 000 pesetas, juin-sept. 40 000 pesetas. Ecr. M. Dubois, 12 rue de Luttre, 6178 Gouy-lez-Pieton, Belgique.
- 01-Vouvray, prox. Annecy, Genève, mais. indiv. tt cft 6 pers., août. T. (50) 48-33-73.
- Doubs, meublés La Cluse et Mijoux, 850 m alt., pistes de Métabief 4 km, lac St Point 6 km, vac. fév., Pâq., grandes vacances et toute l'année. T. (81) 39-10-78.
- 67-près Obernai, appt 4/6 pers., tennis, pisc., forêt. T. (88) 96-63-33.
- 31-Luchon, studio 4 pl., été, hiv. ski. T. (43) 94-10-25.
- 74-Morzine, gd F2 5 pers., terr., calme, fév. C. Pâq., juil. T. (76) 90-57-93 dom.
- Hautes-Vosges près Gérardmer, chalet 5 p., âtre, neige, seuls occ., ttes pér. J. Febvay, le Mas Clos, 88290 Saulxures.
- Périgord, anc. ferme, 2 ch., tt cft, Pâq., mai, juin, juil., août. Ecr. Labrousse, Marquay, 24620 Les-Eyzies. T. (53) 29-67-17.
- 05-RISOUL 1850, studio 4-5 pers., cft, balcon, pd pistes. T. (23) 69-14-65.
- St-Raphaël, bd mer, tte sais., 2-8 p., jard. Ecr. Boillot, 33 av. St-Jérôme, Aix-en-Provence. T. (42) 26-66-32.
- Cannes, appt 4 pers., tt cft, 7 mn Croisette, 2 000/ms. T. 585-21-54 ap. 19 h.
- 74-Passy, vue massif Mt-Blanc, pl. sud, studio 2-4 pers., ttes pér. Ecr. P.A. n° 141.
- 83-Hyères, plage, pins, studio 2-4 pers., r.d.c., ttes pér. juil. exc. Ecr. P.A. n° 142.
- Savoie 1700 m, studios tt cft, soleil et repos, sp. hiver vac. Pâq. et été. Ecr. Lutzler, 48 rue Brossolette, 93320 Pavillons.
- 13-Cassis, prof. loue appt F3 5 pers., ds belle rés., séj., cuis., 2 ch., s.d.b., w.-c., gde loggia, vue mer, juil./août. M. Durand, 12 av. M.-Barrès, 13008 Marseille. T. (91) 77-77-70.
- Les semaines Bleues face Porquerolles, à Pâques, studios gd cft 2 à 4 pers., direct s/MER et plage sable sans rte à trav., très calme, 89 F p/j. TTC. Ecr. Allitude Zéro, 83400 Isthme-de-la-Capte, Côte d'Azur.
- Espagne, Baie de Rosas, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. eau, w.-c., gde terr. face mer, park., ts com. Ecr. P.A. n° 143.
- Plage Méditerranée, loc. Mobil-Homes bungalows. Boisset, 34 Sérignan. T. (67) 32-26-17.
- 05-Merlette, ski, F2/F4. T. (46) 34-75-87.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.



PRÉPAREZ CHEZ VOUS l'entrée dans les écoles d'

INFIRMIÈRES

assist. sociales, sages-femmes, kinésithérapeutes, laborantines, aides-soignantes, auxil. de puériculture, inf. psychiatrique, etc. Documentation ENF. gratis s. demande.

INSTITUT FRANÇAIS (privé)
15700 Pleaux. Tél. (71) 40-43-17.

- Espagne, Médit., Javea (sud Val.), Rosas (c. Brava), plages, appts, villas, px int. juil. Hôtels et loc. en France, Espagne, Italie, Yougoslavie, Portugal. Mme Schoenberg, 8 rue R-Parthélémy, 92260 Fontenay-aux-Roses. T. 350-19-94.

ventes

- Ensgte Nord vd verger bd de l'Aube. T. (28) 23-10-89 soir.
- Ain, vds pet. chalet sur gd terr. (pré-bois) bd Valserine près Bellegarde. T. (50) 48-42-38 soir.
- Beaujolais près Mâcon, mais. camp. 5 p., jard., 220 000 F, à déb. T. (85) 51-13-38.
- 84-terr. constr. 4 350 m², coll. prox. Apt. px mod. T. (90) 74-06-55.

hôtels pensions

- Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, tél. (75) 45-57-63, pens. 80 à 100 F (ch. avec douche w.-c.), ski fond-descente, spéc. région, repos, pl. lib. vac. février.
- 74470 LULLIN, ski/repos hiv., été. Hôtel Poste. T. (50) 73-81-10. Prix : 100/125 nets.

échanges

- 34-Cap-d'Agde, F3 + jard., 5 p., c/appt mont. juil., août. T. (48) 71-17-24 p. 312.
- Bass. Arc. Cap Ferret villa c/appt stat. ski. vac. fév., Pâq. T. (56) 08-26-30.
- Chalet Savoie 1300 m 3 sem. été/éq. rég. indif. Dunand Plancherine, 73200 Albertville.

autos-caravanes

- Ensgt ch. R5 (L de préf.) moins de 50 000 km. T. 821-98-73 ou 464-17-72.
- Vds R18 GTD 82 gar. 6 ms, 12 000 km, px int., crédit poss. T. (27) 81-23-80.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN

49170 ST-GEORGES sur LOIRE
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

centre de vacances

- Couple exp. DA ou Eco + ass. san. (BNS) ch. colo mbr juil. (6-14). Ecr. M. Lonzième, 223 rue du Marchais-Muraille, 45200 Amilly. T. (38) 93-65-55.
- Dir. dipl. ch. CV Pâq. et juil. 82. T. (49) 65-00-31.
- Assoc. rech. Directeurs de CV en Suisse, Pâq. z. Paris, pet. effect., réelles compétences techniques et éducatives. Tél. : 500-13-41.

divers

- Vds parts SCUC. Ecr. P.A. n° 144.
- Vds chiots Braque Auvergne, vacc. tat., 3 mois, LOF, chasse beauté. T. (4) 476-81-39 soir.
- Southern England Student Holidays rech. une personne ds rég. rouennaise pour nous représenter en France. Ecr. Mrs. J. Rabe, 40 Felton Rd, Poole, Dorset BH14 OQS England. Tél. 202-747-357.
- Randonnée pédestre Lubéron-Hérault, Pâq., acc. à tous. Nicolle, guide, 34380 Viols.
- JURA, ÉQUITATION ET SKI FOND, stage pr jeunes 12 à 18 ans, par jour : 3 h ski ou équit., 3 h atelier poterie, cuir, tissage... Ranch Reculotte. 24390 Orchamp-Vennes. T. (81) 43-53-07.

Voyages de fin d'études NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires
Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

Les plus et les moins de toutes les énergies.



Cet Index répertorie les brochures, les ouvrages, les articles, qui apportent des informations sur l'énergie.

Besoins, ressources, coût des énergies, possibilités du solaire, des éoliennes, des centrales marémotrices, implantation des centrales nucléaires, etc. : plus de trois cents questions importantes sont traitées.

Cet Index permettra à tous les chercheurs, enseignants, journalistes, responsables, ingénieurs, et à tous ceux qui veulent mieux comprendre les problèmes de l'énergie, de recevoir vite et facilement tous les éléments permettant d'avoir une information complète et détaillée, venant de tous les horizons.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE.
Division Information sur l'Énergie.

Bon gratuit pour l'Index de Documentation sur les Énergies

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, l'Index de Documentation sur les Énergies.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

EDI

Bon à retourner à AFID.
B.P. 8209 - 75421 Paris Cedex 09.